

Rapport de Branche

Production Audiovisuelle

2016 – 2017

AFPF – SATEV – SPECT – SPI - USPA

2017

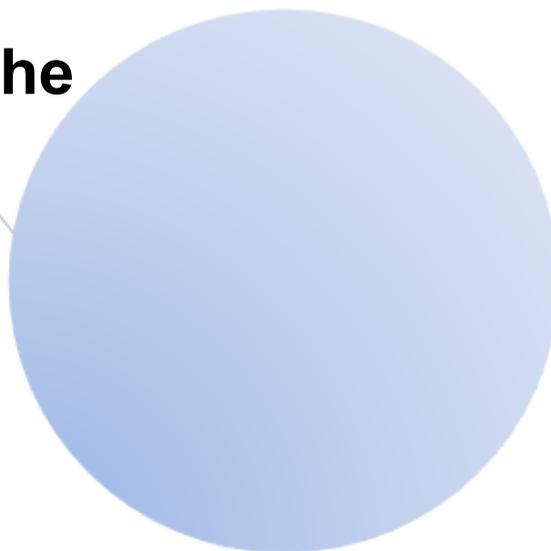


Table des matières

<u>I°) Les entreprises de la Production Audiovisuelle</u>	7
<u>A°) Taille des entreprises</u>	7
<u>B°) Localisation des entreprises</u>	9
<u>II°) les effectifs de la branche</u>	12
<u>A°) les salariés permanents</u>	13
<u>1°) Répartition hommes/femmes</u>	13
<u>2°) Démographie</u>	14
<u>a°) la situation des cadres</u>	15
<u>b°) La situation des non-cadres</u>	16
<u>B°) Les salariés intermittents</u>	19
<u>1°) Répartition homme/femme</u>	20
<u>2°) Démographie</u>	21
<u>a°) la situation des cadres intermittents</u>	21
<u>b°) la situation des techniciens intermittents</u>	23
<u>c°) la situation des artistes</u>	25
<u>3°) activité des salariés intermittents</u>	27
<u>III°) Les rémunérations dans la branche</u>	31
<u>A°) Les salariés permanents</u>	33
<u>1°) Répartition par grande masse</u>	34
<u>2°) Salaire moyen</u>	34
<u>B°) Les salariés intermittents</u>	37
<u>1°) Répartition par grandes masses</u>	37
<u>2°) les données individuelles</u>	39
<u>a°) effectifs des intermittents en fonction de leurs salaires annuels</u>	39
<u>b°) indicateur sur le salaire brut journalier</u>	41
<u>c°) revenu des intermittents et secteur d'activité</u>	43

Cette nouvelle édition du rapport de branche rassemble l'essentiel des données présentées les années précédentes de façon actualisée. Comme l'an dernier, le groupe Audiens (institut de protection sociale de l'Audiovisuelle, du Spectacle, de la Communication et de la Presse) a été mobilisé pour fournir une grande partie des éléments statistiques.

Il convient de préciser quelques éléments de méthodologie.

L'ensemble des données a été collecté auprès des entreprises, ayant réalisé une déclaration au Groupe Audiens, relevant du code NAF 5911A (production de films et de programmes pour la télévision) ou cotisant auprès de l'Association pour le Paritarisme dans la branche de la Production AudioVisuelle (et relevant d'autres codes NAF). Ce dernier groupe d'entreprise a été substitué aux entreprises relevant du code NAF 5911B, lors du rapports 2015. En effet, l'ensemble des établissements dotés du code NAF 5911B ne fait pas parti de la branche puisque seules les entreprises de production de films institutionnels relèvent de la Production Audiovisuelle. Les entreprises de Production de Films Publicitaires relèvent, elles, de la branche de la Production Cinématographique. En opérant cette modification du champ de l'étude et en se concentrant sur des entreprises ayant manifesté leur appartenance à la branche par le paiement des cotisations paritaires, il a été réalisé un effort de définition du périmètre du rapport de branche. Pour plus de clarté, l'ensemble du présent document comporte des données, pour le code NAF 5911A et pour les entreprises s'acquittant de la cotisation APPAV (hors 5911A), séparés puis des données consolidées et dédoublonnées. Enfin, les entreprises appartenant à la branche de la Production de Film d'Animation ont été retiré du périmètre de l'étude.

L'ensemble des données est issu des Déclarations Nominatives Annuelles des salaires (DNA) réalisées par les entreprises auprès du groupe Audiens, notamment pour le régime de retraite complémentaire. Ces déclarations renseignent, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, la date de début d'activité et la date de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction). Nous traitons dans ce rapport de branche des années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, qui sont, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les données mobilisables. En effet, les déclarations 2016 sont en cours de traitement et ne sont pas encore exploitables à des fins statistiques.

Tout au long de ce document, plusieurs termes sont régulièrement employés. Afin d'entretenir une compréhension commune de ces données, nous vous précisons quelques définitions.

Les différentes catégories professionnelles, utilisées dans ce document, sont :

- les artistes interprètes ou de complément ;
- le personnel artistique¹, technique et administratif ayant le statut de cadre;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadres sont homologuées par l'Agirc.

En raison de leurs très petits effectifs, les artistes permanents ont été intégrés à la catégorie des non cadres permanents.

Sont définis comme intermittents du spectacle, les salariés cadres et non cadres techniques et artistiques employés en contrat à durée déterminée, dont la fonction est :

- soit dans la liste des emplois d'une des conventions collectives du spectacle et de l'audiovisuel pour lesquels le recours au contrat à durée déterminée d'usage est autorisé ;
- soit dans la liste des emplois des annexes 8 et 10 au Régime d'Assurance chômage.

Les artistes, afin d'être reconnus intermittents, ne doivent pas être titulaires d'un contrat d'exclusivité prévoyant une période d'emploi de douze mois consécutifs ou plus.

Dans les données Audiens, un permanent est un non-intermittent, qu'il soit en CDI ou en CDD de droit commun

Nous pouvons relever en préambule de ce rapport les points suivants.

La situation en 2015

Dans l'ensemble de la production audiovisuelle :

- plus de 3 800 entreprises ont déclaré plus de 89 000 personnes différentes pour une masse salariale de 919 M€;
- 85% des effectifs concernent des contrats en CDD d'usage pour 61% de la masse salariale du secteur.

Dans la production de films et de programmes pour la télévision en particulier :

- 2 494 entreprises ont déclaré 75 247 personnes différentes pour une masse salariale de 745 M€;
- 87% des effectifs concernent des contrats en CDD d'usage pour 63% de la masse salariale du secteur.

¹ Par définition, le personnel artistique relève de la catégorie non-cadre. Toutefois, certaines fonctions comme les réalisateurs, les metteurs en scène, les chefs d'orchestre relèvent de la catégorie cadre au vu de leur niveau de responsabilité.

En termes d'effectifs, les artistes intermittents sont la catégorie professionnelle la plus représentée, soit 35% des effectifs de l'ensemble du secteur. Leur masse salariale associée est cependant plus faible puisqu'ils cumulent 9% de la masse salariale du secteur. Cette catégorie professionnelle a la particularité d'être en grande majorité composée d'occasionnels de la production audiovisuelle. La moyenne d'âge des personnes travaillant dans le secteur est de 38 ans : les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes (respectivement 36,1 et 38,6 ans).

Evolution de l'emploi de 2011 à 2015

Le nombre d'entreprises du secteur augmente annuellement de 6% entre 2011 et 2012, puis de 2% en 2013 et 2014, en 2015 la progression est de 4%. Après une stagnation des effectifs en 2012 (- 1%), une reprise de la croissance est constatée sur 2013 (+2%) et en 2014 (+2%), puis une stagnation des effectifs en 2015 (-1%). La masse salariale a connu une croissance annuelle de 4% entre 2012 et 2014, puis de 2% en 2015. Le salaire annuel brut moyen des salariés en CDI ou en CDD de droit commun évolue de l'ordre de 2% par an entre 2012 et 2015 pour s'établir à 48k€ en 2015 pour un équivalent temps plein.

Comparaison hommes / femmes

Les hommes représentent 6 salariés sur 10 du secteur. Parmi les emplois permanents, la répartition hommes/femmes est très équilibrée sur la période d'observation : il y a autant d'équivalent temps plein femmes que d'équivalent temps plein hommes. Il existe cependant un petit déséquilibre hommes/femmes concernant les postes de cadre et de non cadre. En 2014, 53% des postes de cadre sont tenus par des hommes contre 46% des postes de non cadre.

Le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein en CDI ou en CDD de droit commun est, en 2015, de 54 k€ pour les hommes et de 44 k€ pour les femmes. Cependant, en tenant compte de la catégorie professionnelle, on observe une grande différence dans les postes de cadre (70 k€ pour les hommes contre 59 k€ pour les femmes) et une égalité dans les postes de non cadre autour de 26 k€.

Au sein des intermittents, les hommes sont fortement représentés dans les postes de cadre (65%), un peu moins dans les postes de non cadre (62%) et encore moins dans les postes artistiques (57%).

En comparant le revenu journalier médian des femmes par rapport à celui des hommes en 2015 :

- les femmes artistes ont un revenu inférieur à celui des hommes, il représente 93% de celui d'un homme. Cette part est identique pour les cadres ;

- les femmes non cadres ont un revenu médian représentant 90% celui des hommes de même catégorie professionnelle.

Tableau : vue globale du secteur et évolution

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises	2 201	2 299	2 356	2 411	2 494
Effectifs ⁽²⁾	73 565	71 203	72 800	77 097	75 247
dont permanents	7 622	8 045	8 331	8 238	9 657
dont intermittents	66 794	64 165	65 543	69 945	67 503
Masse salariale (en K€)	663 853 k€	681 109 k€	713 345 k€	742 980 k€	745 207 k€
dont permanents	228 611 k€	246 370 k€	256 751 k€	259 996 k€	275 370 k€
dont intermittents	435 243 k€	434 739 k€	456 594 k€	482 985 k€	469 837 k€
Évolution					
Nombre d'entreprises		4%	2%	2%	3%
Effectifs		-3%	2%	6%	-2%
dont permanents		6%	4%	-1%	17%
dont intermittents		-4%	2%	7%	-3%
Masse salariale		3%	5%	4%	0%
dont permanents		8%	4%	1%	6%
dont intermittents		0%	5%	6%	-3%
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises	1 155	1 264	1 264	1 292	1 359
Effectifs ⁽²⁾	21 809	26 030	26 185	24 789	26 537
dont permanents	3 122	3 072	3 374	3 590	4 540
dont intermittents	18 839	23 135	23 046	21 541	22 737
Masse salariale (en K€)	140 156 k€	153 344 k€	155 090 k€	162 572 k€	174 224 k€
dont permanents	69 339 k€	69 648 k€	76 051 k€	78 563 k€	86 348 k€
dont intermittents	70 817 k€	83 697 k€	79 039 k€	84 009 k€	87 876 k€
Évolution					
Nombre d'entreprises		9%	0%	2%	5%
Effectifs		19%	1%	-5%	7%
dont permanents		-2%	10%	6%	26%
dont intermittents		23%	0%	-7%	6%
Masse salariale		9%	1%	5%	7%
dont permanents		0%	9%	3%	10%
dont intermittents		18%	-6%	6%	5%
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises	3 356	3 563	3 620	3 703	3 853
Effectifs ^{(1) (2)}	84 971	84 541	86 404	89 560	88 924
dont permanents	10 689	11 050	11 632	11 751	14 031
dont intermittents	75 438	74 852	76 302	79 454	77 974
Masse salariale (en K€)	804 009 k€	834 454 k€	868 435 k€	905 553 k€	919 431 k€
dont permanents	297 949 k€	316 018 k€	332 802 k€	338 559 k€	361 717 k€
dont intermittents	506 059 k€	518 436 k€	535 633 k€	566 994 k€	557 713 k€
Évolution					
Nombre d'entreprises		6%	2%	2%	4%
Effectifs		-1%	2%	4%	-1%
dont permanents		3%	5%	1%	19%
dont intermittents		-1%	2%	4%	-2%
Masse salariale		4%	4%	4%	2%

<i>dont permanents</i>		6%	5%	2%	7%
<i>dont intermittents</i>		2%	3%	6%	-2%

⁽¹⁾ les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré par des entreprises ayant un code NAF différent n'est compté qu'une seule fois.

⁽²⁾ les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

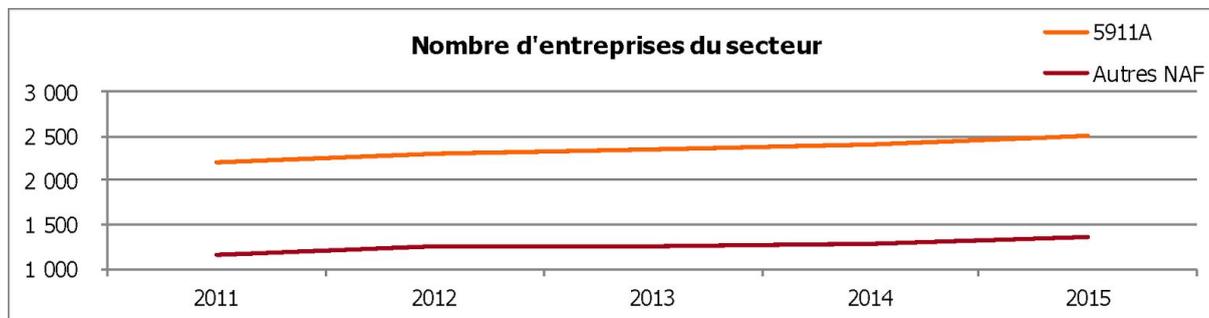
Source : service étude Audiens, 2017

Nous vous proposons d'étudier l'ensemble des chiffres fournis par Audiens. Ainsi, nous détaillerons dans une première partie les entreprises de la Production Audiovisuelle, puis, dans un second temps, nous analyserons les effectifs de la branche, enfin dans une troisième partie nous aborderons la question des rémunérations.

I° Les entreprises de la Production Audiovisuelle

La branche de la Production Audiovisuelle compte un peu plus de 3800 entreprises. Sur la période 2011 – 2012, ce nombre a cru de 6%. Entre 2012 et 2014, cette évolution s'est ralentie (+2% par an), avant de repartir en 2015 (+4%).

Graphique : Nombre d'entreprises de la branche de la Production Audiovisuelle :



Source : service étude Audiens. 2017

Dans les développements ci-après, nous allons étudier les entreprises de la branche sous l'angle de leur taille et de leur localisation.

A° Taille des entreprises

Pour apprécier la taille des entreprises de la Production Audiovisuelle, nous avons considéré leur nombre de salariés permanents. Ces entreprises constituent globalement un monde de petites et moyennes structures. En effet, environ 0,36% de celle-ci dépasse les cinquante salariés permanents.

La création d'entreprise y est aussi très dynamique puisqu'on peut constater qu'entre 2011 et 2015 le nombre d'entreprise a cru de près de 15% dans un contexte économique pourtant très défavorable.

Il est à noter qu'un volume important des entreprises (plus de la moitié) n'emploie pas de salarié permanent.

Tableau : effectif des entreprises de production audiovisuelle

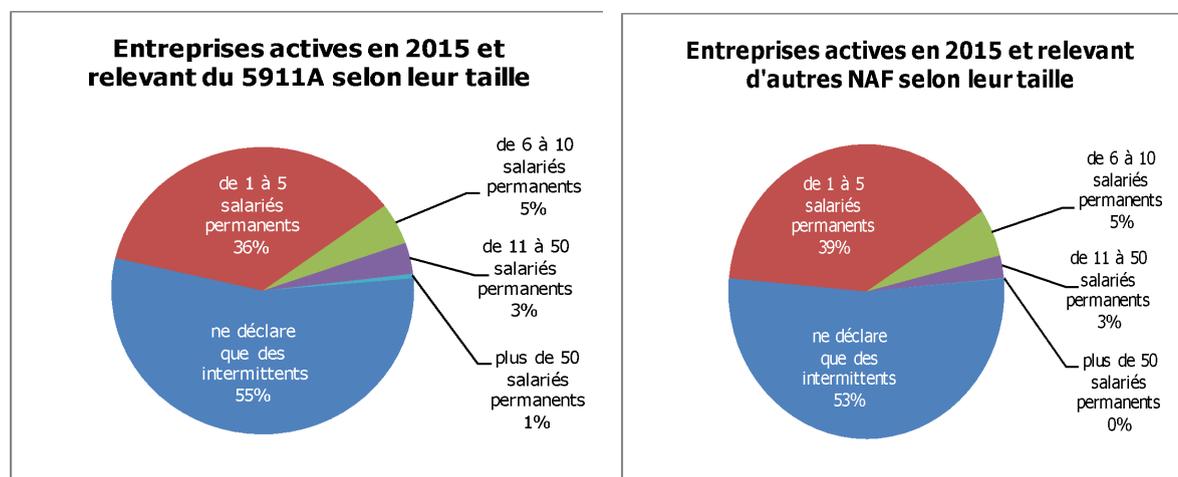
5911A	2011	2012	2013	2014	2015
ne déclare que des intermittents	1 270	1 310	1 337	1 319	1 373
de 1 à 5 salariés permanents	732	781	805	877	904
de 6 à 10 salariés permanents	100	101	108	115	117
de 11 à 50 salariés permanents	91	97	94	89	87
plus de 50 salariés permanents	8	10	12	11	13
Total	2 201	2 299	2 356	2 411	2 494
<i>Évolution</i>		4%	2%	2%	3%

Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
ne déclare que des intermittents	626	727	704	679	718
de 1 à 5 salariés permanents	448	461	471	519	535
de 6 à 10 salariés permanents	48	46	55	55	71
de 11 à 50 salariés permanents	31	29	34	39	34
plus de 50 salariés permanents	2	1	-	-	1
Total	1 155	1 264	1 264	1 292	1 359
<i>Évolution</i>		9%	0%	2%	5%

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
ne déclare que des intermittents	1 896	2 037	2 041	1 998	2 091
de 1 à 5 salariés permanents	1 180	1 242	1 276	1 396	1 439
de 6 à 10 salariés permanents	148	147	163	170	188
de 11 à 50 salariés permanents	122	126	128	128	121
plus de 50 salariés permanents	10	11	12	11	14
Total	3 356	3 563	3 620	3 703	3 853

Source : service étude Audiens, 2017

Graphique : répartition des entreprises en fonctions de leur taille



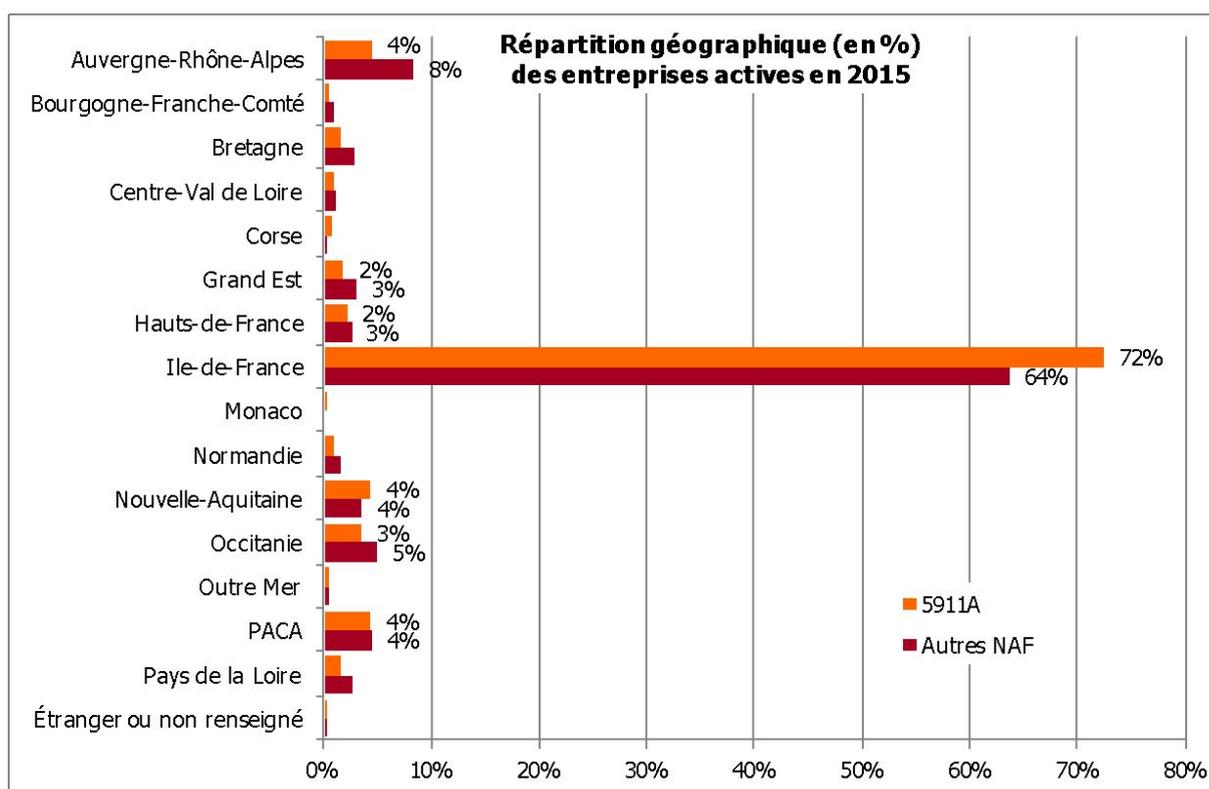
Source : service étude Audiens, 2017

B° Localisation des entreprises

Plus des deux tiers des entreprises de la branche sont localisés en Ile de France. Cette implantation est traditionnelle dans les secteurs de l'audiovisuel, mais doit être tempérée par le fait que certaines entreprises parisiennes comptent des établissements en province ou réalisent des tournages sur l'ensemble du territoire national. Pour la statistique, c'est en effet le lieu du siège d'implantation du siège social de l'entreprise qui est considéré, même si par ailleurs, elle peut avoir des établissements en province.

Les deux principaux pôles provinciaux sont représentés par la région Auvergne Rhône Alpes (5,8% des entreprises) et la Provence Alpes Côte d'Azur (4,4% des entreprises). Ces deux régions ont toujours connu historiquement une activité de production audiovisuelle, du fait de la présence d'infrastructure et de conditions locales favorables (décors naturels, notamment pour le tournage de fiction).

Graphique : Localisation géographique des entreprises de Production Audiovisuelle



Source : service étude Audiens, 2017

Le tableau ci-dessous propose une répartition par effectif de la localisation des entreprises.

Tableau : Effectif des entreprises par localisation géographique :

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
Auvergne-Rhône-Alpes	108	110	109	117	112
Bourgogne-Franche-Comté	11	10	9	12	10
Bretagne	38	39	35	37	40
Centre-Val de Loire	23	20	21	23	23
Corse	14	14	19	17	20
Grand Est	39	40	36	39	46
Hauts-de-France	46	50	50	43	52
Ile-de-France	1 618	1 685	1 747	1 766	1 806
Monaco	1	1	1	1	1
Normandie	17	18	17	18	21
Nouvelle-Aquitaine	75	85	92	99	109
Occitanie	76	78	72	79	86
Outre Mer	8	12	10	10	14
PACA	90	100	103	110	109
Pays de la Loire	31	31	30	32	39
Étranger ou non renseigné	6	6	5	8	6
Total	2 201	2 299	2 356	2 411	2 494
% en Ile de France	74%	73%	74%	73%	72%

Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
Auvergne-Rhône-Alpes	86	94	96	96	113
Bourgogne-Franche-Comté	14	16	15	14	13
Bretagne	32	30	32	34	37
Centre-Val de Loire	10	8	10	9	15
Corse	4	4	3	3	4
Grand Est	33	34	39	39	41
Hauts-de-France	32	35	35	34	34
Ile-de-France	732	811	800	826	864
Monaco	-	-	-	-	-
Normandie	17	17	16	17	20
Nouvelle-Aquitaine	43	48	49	50	48
Occitanie	63	66	69	63	67
Outre Mer	6	7	6	6	6
PACA	53	61	60	63	60
Pays de la Loire	28	31	32	35	35
Étranger ou non renseigné	2	2	2	3	2
Total	1 155	1 264	1 264	1 292	1 359
% en Ile de France	63%	64%	63%	64%	64%

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
Auvergne-Rhône-Alpes	194	204	205	213	225
Bourgogne-Franche-Comté	25	26	24	26	23
Bretagne	70	69	67	71	77
Centre-Val de Loire	33	28	31	32	38
Corse	18	18	22	20	24
Grand Est	72	74	75	78	87
Hauts-de-France	78	85	85	77	86
Ile-de-France	2 350	2 496	2 547	2 592	2 670
Monaco	1	1	1	1	1
Normandie	34	35	33	35	41
Nouvelle-Aquitaine	118	133	141	149	157
Occitanie	139	144	141	142	153
Outre Mer	14	19	16	16	20
PACA	143	161	163	173	169
Pays de la Loire	59	62	62	67	74
Étranger ou non renseigné	8	8	7	11	8
Total	3 356	3 563	3 620	3 703	3 853
% en Ile de France	70%	70%	70%	70%	69%

Source : service étude Audiens, 2017

En synthèse, ce qu'il faut retenir de cette partie :

- **Les entreprises de la Production Audiovisuelle sont au nombre de 3853.**
- **La création d'entreprise est très dynamique dans la branche, en trois ans le nombre d'entreprises a cru de près de 15%.**
- **Les entreprises de la Production Audiovisuelle sont des TPE PME. Environ 0,36% dépasse 50 salariés permanents.**
- **Les entreprises de la branche sont localisées aux deux tiers en Ile de France.**
- **En dehors de l'Ile de France, les régions Rhône Alpes et Provence Alpes Côtes d'Azur sont les deux principales régions d'implantation.**

II°) les effectifs de la branche

Les entreprises réunies sous le code NAF 5911A ont occupé un peu plus de 75 000 salariés sur l'année 2015. Ce chiffre est en regression par rapport à 2014 (-2,8%). Les autres entreprises ont employé plus de 26 000 individus sur la même année. Pour ce périmètre, les effectifs sont en progression par rapport à 2014 (+ 7%). L'ensemble de ces données nous permet d'estimer le nombre de salariés de la branche à un peu plus de 88 000 (données dédoublonnées entre les entreprises).

Tableaux : les effectifs globaux de la branche :

	2011	2012	2013	2014	2015
Entreprise relevant du code Naf 5911A	73 565	71 203	72 800	77 097	75 247
Entreprise relevant d'autre code Naf	21 809	26 030	26 185	24 789	26 537
Ensemble (effectifs dédoublonnés)	84 971	84 541	86 404	89 560	88 924

Source : service étude Audiens, 2017

Sur l'ensemble du champ, on peut constater que 80% des effectifs de la branche est employé en tant qu'intermittent du spectacle. Cet effectif se répartit pour moitié entre artistes et techniciens du spectacle.

Les hommes représentent près de 60% des effectifs de la branche. Néanmoins, concernant les salariés permanents, les populations féminines et masculines sont équilibrées, les hommes étant très représentés parmi les intermittents du spectacle.

Tableaux : les effectifs de la branche par secteur, par type de contrat et par sexe :

			2011	2012	2013	2014	2015
Entreprise relevant du code Naf 5911A	Salariés permanents	Hommes	3 676	3 858	4 034	4 027	4 947
		Femmes	3 946	4 187	4 297	4 211	4 710
	Salariés intermittents	Hommes	40 695	38 845	40 108	42 287	40 689
		Femmes	26 099	25 320	25 435	27 658	26 814
Entreprise relevant des autres codes	Salariés permanents	Hommes	1 627	1 615	1 872	2 010	2 610
		Femmes	1 495	1 457	1 502	1 580	1 930
	Salariés intermittents	Hommes	12 711	15 338	15 378	14 199	14 920
		Femmes	6 128	7 797	7 668	7 342	7 817
Ensemble (effectifs dédoublonnés)	Salariés permanents	Hommes	5 279	5 336	5 857	5 992	7 440
		Femmes	5 410	5 614	5 775	5 759	6 591
	Salariés intermittents	Hommes	46 333	45 738	47 118	48 377	47 309
		Femmes	29 105	29 114	29 184	31 077	30 665

Source : service étude Audiens, 2017

Nous vous proposons d'étudier successivement les effectifs des salariés permanents et intermittents de la branche.

A°) les salariés permanents

Sur l'ensemble du champ, les salariés permanents représentent, en 2015, un peu moins de 14 000 personnes.

1°) Répartition hommes/femmes

L'effectif des salariés permanents est réparti équitablement entre hommes et femmes (7 440 hommes et 6591 femmes en 2015, pour l'ensemble du champ).

Les effectifs cadre comportent 57% d'hommes et les effectifs non cadre présentent 50% de femmes.

Tableau : répartition hommes/femmes des salariés permanent en fonction des statuts

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
dont cadres permanents	1 816	2 004	2 125	2 194	2 720
dont non cadres permanents	1 889	1 902	1 958	1 876	2 304
FEMMES ⁽²⁾					
dont cadres permanents	1 757	2 031	2 045	2 044	2 273
dont non cadres permanents	2 254	2 227	2 304	2 234	2 503

Autres codes Naf	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
dont cadres permanents	723	698	805	935	1 182
dont non cadres permanents	919	927	1 091	1 104	1 471
FEMMES					
dont cadres permanents	550	536	529	595	695
dont non cadres permanents	957	931	984	1 002	1 262

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
dont cadres permanents	2 525	2 678	2 910	3 102	3 855
dont non cadres permanents	2 801	2 820	3 030	2 969	3 738
FEMMES					
dont cadres permanents	2 293	2 555	2 567	2 624	2 957
dont non cadres permanents	3 199	3 144	3 274	3 224	3 743
Total					
dont cadres permanents	4 818	5 233	5 477	5 726	6 812
dont non cadres permanents	6 000	5 964	6 304	6 193	7 481

Source : service étude Audiens, 2017

Nous allons, désormais, nous intéresser au comportement démographique des salariés permanents.

2°) Démographie

L'âge moyen des salariés permanents dans la branche est de 37,7 ans pour les hommes et de 36,6 ans pour les femmes. Nous pouvons constater que ceux-ci ont tendance à être stable sur les cinq dernières années.

Tableau : âges moyen dans la Production Audiovisuelle des salariés permanents

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes	36,7	37,0	37,0	37,8	38,1
Femmes	36,1	36,3	36,3	37,1	37,1

Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes	36,2	36,4	36,1	36,5	36,8
Femmes	35,0	35,0	34,8	35,2	35,3

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes	36,6	36,8	36,7	37,3	37,7
Femmes	35,8	36,0	35,9	36,6	36,6

Source : service étude Audiens, 2017

Nous vous proposons d'examiner plus finement la situation des cadres et des non-cadres

a°) la situation des cadres

Les populations cadres présentent un âge moyen de 41,2 ans pour les hommes et de 40,3 ans pour les femmes. Nous pouvons remarquer que ces âges moyens, sur les cinq dernières années, sont stables.

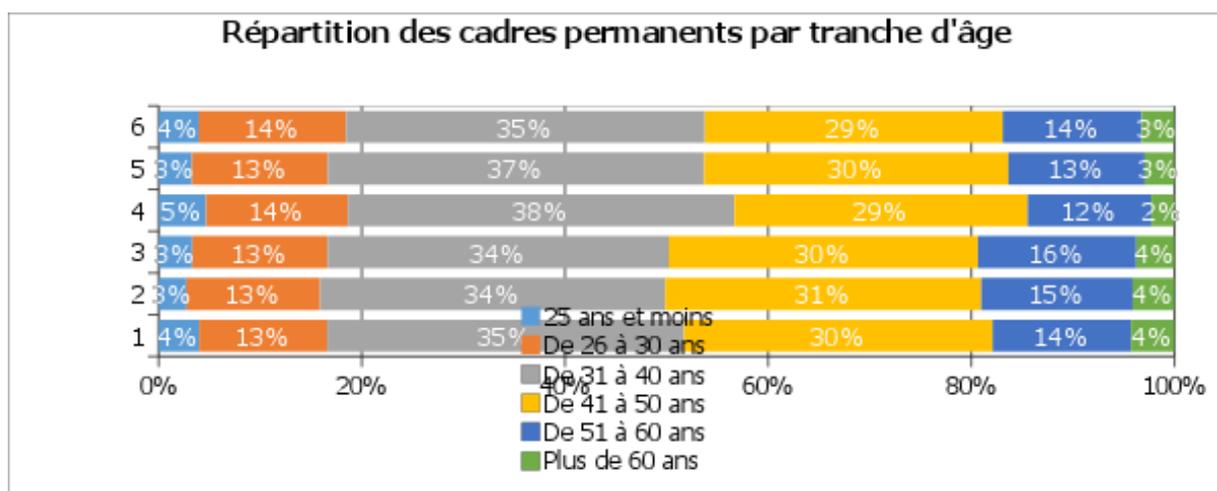
Tableau : âges moyens des cadres

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
cadres permanents	41,3	41,0	41,0	41,7	41,5
FEMMES					
cadres permanents	39,7	39,7	39,7	40,7	40,5
cadres permanents	40,5	40,3	40,4	41,2	41,1
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
cadres permanents	41,1	41,6	40,5	40,6	40,6
FEMMES					
cadres permanents	39,1	39,1	39,0	39,3	39,7
cadres permanents					
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
cadres permanents	41,3	41,1	40,9	41,4	41,2
FEMMES					
cadres permanents	39,6	39,6	39,6	40,4	40,3
Total					
cadres permanents	40,5	40,4	40,3	40,9	40,8

Source : service étude Audiens, 2017

Nous avons présenté, dans le graphique ci-dessous, une répartition des différentes classes d'âge des cadres permanents. L'ensemble des tranches d'âge sont stables. Il y a peu de différences statistiques entre les hommes et les femmes.

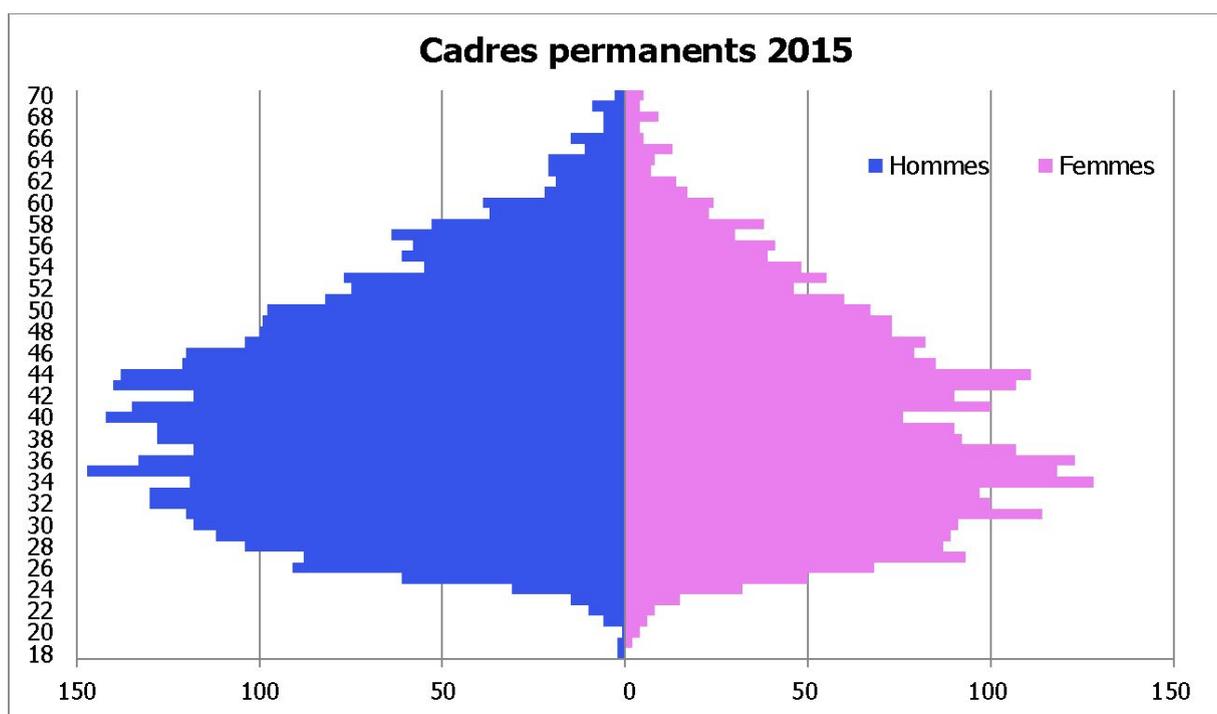
Graphique : répartition des cadres permanents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2017

Les populations cadres se caractérisent par l'importance des classes d'âges comprises entre 30 et 40 ans, qui sont dotées des effectifs les plus importants, comme le souligne la pyramide des âges ci-dessous.

Graphique : Pyramide des âges des salariés permanents cadre



Source : service étude Audiens, 2017

b°) La situation des non-cadres

Les populations non-cadres (ouvriers, employés) disposent d'un âge moyen de 33,9 ans pour les hommes et de 33,6 ans pour les femmes. Ces salariés sont jeunes, bien que leurs âges moyens aient tendance à légèrement augmenter sur les dernières années, notamment pour les hommes. Il est à noter que les non-cadres présentent un profil plus jeune que les populations cadres d'environ dix ans.

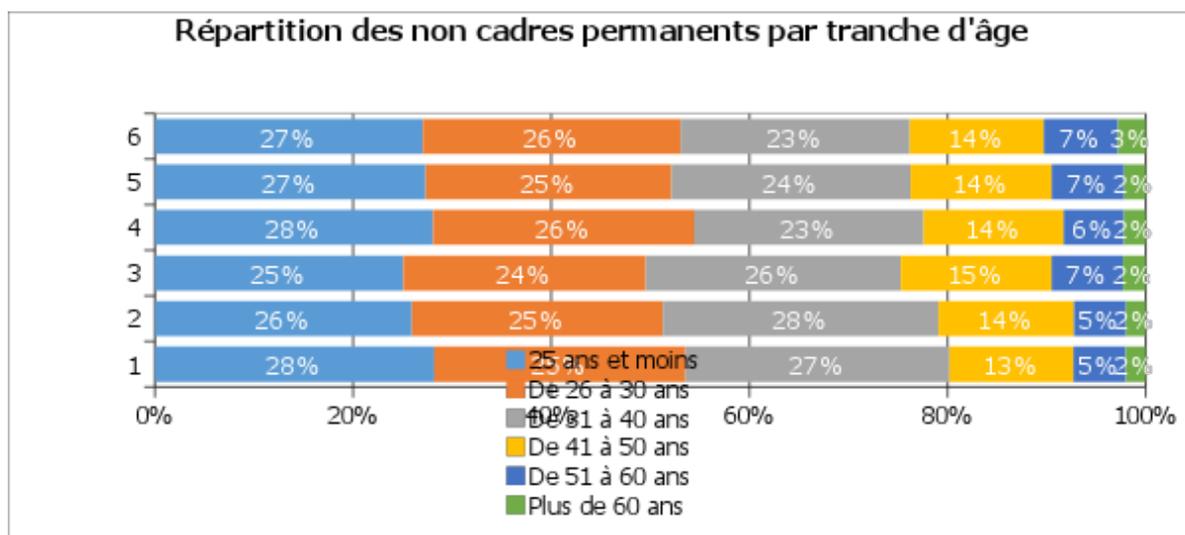
Tableau : Ages moyens des non-cadres permanents

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
non cadres permanents	32,3	32,8	32,6	33,1	34,0
FEMMES					
non cadres permanents	33,1	33,2	33,1	33,6	34,0
non cadres permanents	32,7	33,0	32,9	33,4	34,0
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
non cadres permanents	32,3	32,4	32,8	32,9	33,7
FEMMES					
non cadres permanents	32,7	32,6	32,5	32,8	32,9
non cadres permanents	32,5	32,5	32,6	32,9	33,3
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
non cadres permanents	32,3	32,7	32,6	33,0	33,9
FEMMES					
non cadres permanents	33,0	33,0	32,9	33,4	33,6
Total					
non cadres permanents	32,7	32,8	32,8	33,2	33,7

Source : service étude Audiens, 2017

Comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous, la part des différentes classes d'âge reste stable dans le temps.

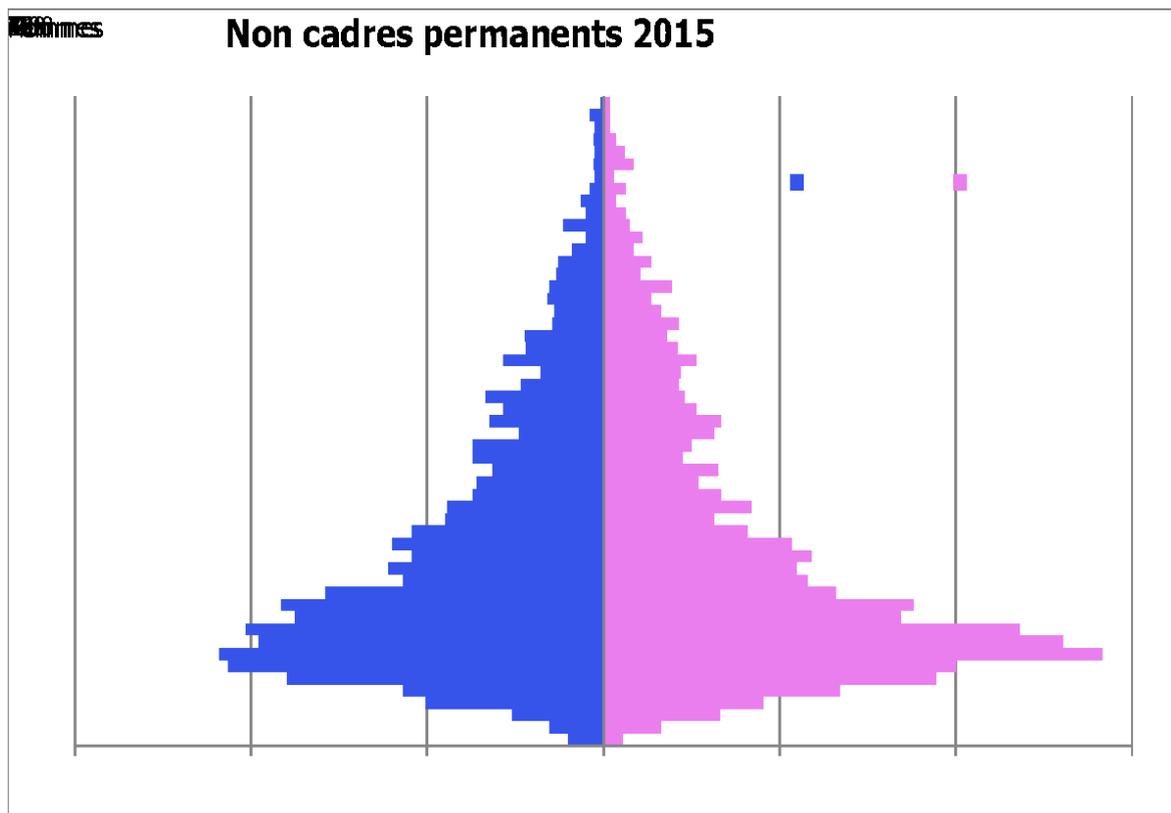
Graphique : répartition des non-cadres permanents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2017

La pyramide des âges des populations des non-cadres permanents, pour 2015, permet de visualiser l'importance des salariés de moins de 30 ans. La classe d'âge la plus nombreuse se situe à 26 ans pour les hommes et pour les femmes

Graphique : pyramide des âges des salariés permanents non cadres



Source : service étude Audiens, 2017

B°) Les salariés intermittents

En 2015, les salariés intermittents sont au nombre de 77 974 sur l'ensemble du champ (entreprises relevant du code NAF 5911A et autres NAF). Par rapport à 2014, le nombre de salariés intermittents est en baisse de 2%.

Environ la moitié de l'effectif est représentée par des artistes (soit 36 006 personnes).

Tableau : Salariés Intermittents de la Production Audiovisuelle

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	40 695	38 845	40 108	42 287	40 689
FEMMES	26 099	25 320	25 435	27 658	26 814
Total	66 794	64 165	65 543	69 945	67 503
dont cadre intermittent	18 112	19 235	19 784	20 515	20 798
dont technicien non cadre intermittent	19 781	20 615	20 866	22 186	22 133
dont artiste intermittent	35 246	31 289	31 943	34 668	31 834
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	12 711	15 338	15 378	14 199	14 920
FEMMES	6 128	7 797	7 668	7 342	7 817
Total	18 839	23 135	23 046	21 541	22 737
dont cadre intermittent	7 417	7 860	8 047	8 269	8 417

dont technicien non cadre intermittent	7 218	8 336	8 597	8 529	8 790
dont artiste intermittent	5 665	8 712	8 120	6 595	7 506
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES ⁽¹⁾	46 333	45 738	47 118	48 377	47 309
FEMMES ⁽¹⁾	29 105	29 114	29 184	31 077	30 665
Total ⁽¹⁾	75 438	74 852	76 302	79 454	77 974
dont cadre intermittent	21 532	22 831	23 513	24 502	24 882
dont technicien non cadre intermittent	24 006	25 355	25 725	26 855	27 050
dont artiste intermittent	38 371	36 168	36 542	38 058	36 006

⁽¹⁾ les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré par des entreprises ayant un code NAF différent n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens, 2017

Nous allons étudier la répartition hommes/femmes des salariés intermittents puis le comportement démographique de cette population.

1°) Répartition homme/femme

Les populations « intermittentes » sont fortement représentées par des hommes. Près des deux tiers des effectifs sont en effet masculins. Cette répartition impacte majoritairement les techniciens cadres et non cadres. Les populations « artistes » sont moins touchées par ce phénomène, même si 57% des effectifs est masculins. Il a noté que la répartition entre hommes et femmes est stable dans le temps, depuis 2011.

Tableau : répartition des salariés intermittents hommes/femmes en fonction des statuts

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES ⁽²⁾	40 695	38 845	40 108	42 287	40 689
dont cadre intermittent	12 023	12 725	12 985	13 442	13 535
dont technicien non cadre intermittent	12 323	12 808	12 865	13 554	13 519
dont artiste intermittent	20 367	17 693	18 650	19 911	18 164
FEMMES ⁽²⁾	26 099	25 320	25 435	27 658	26 814
dont cadre intermittent	6 089	6 510	6 799	7 073	7 263
dont technicien non cadre intermittent	7 458	7 807	8 001	8 632	8 614
dont artiste intermittent	14 879	13 596	13 293	14 757	13 670
Total ⁽²⁾	66 794	64 165	65 543	69 945	67 503
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES ⁽²⁾	12 711	15 338	15 378	14 199	14 920
dont cadre intermittent	5 520	5 799	5 834	5 814	5 959
dont technicien non cadre intermittent	5 002	5 673	6 059	5 873	6 049
dont artiste intermittent	3 275	5 187	4 721	3 836	4 328

FEMMES ⁽²⁾	6 128	7 797	7 668	7 342	7 817
dont cadre intermittent	1 897	2 061	2 213	2 455	2 458
dont technicien non cadre intermittent	2 216	2 663	2 538	2 656	2 741
dont artiste intermittent	2 390	3 525	3 399	2 759	3 178
Total ⁽²⁾	18 839	23 135	23 046	21 541	22 737
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES ^{(1) (2)}	46 333	45 738	47 118	48 377	47 309
dont cadre intermittent	14 463	15 241	15 570	16 019	16 223
dont technicien non cadre intermittent	15 220	16 011	16 301	16 809	16 886
dont artiste intermittent	22 184	20 617	21 318	21 894	20 547
FEMMES ^{(1) (2)}	29 105	29 114	29 184	31 077	30 665
dont cadre intermittent	7 069	7 590	7 943	8 483	8 659
dont technicien non cadre intermittent	8 786	9 344	9 424	10 046	10 164
dont artiste intermittent	16 187	15 551	15 224	16 164	15 459
Total ^{(1) (2)}	75 438	74 852	76 302	79 454	77 974

⁽¹⁾ les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré par des entreprises ayant un code NAF différent n'est compté qu'une seule fois.

⁽²⁾ les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens, 2017

Nous allons étudier le comportement démographique des salariés intermittents de la branche.

2°) Démographie

Les salariés intermittents de la branche présentent un âge moyen de 38,8 ans pour les hommes et de 36 ans pour les femmes. Ces moyennes sont similaires à celles des salariés permanents. Globalement, les âges de ces salariés sont stables.

Nous vous proposons d'examiner plus finement la situation des cadres et des non cadres.

Tableau : âges moyens des salariés intermittents

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes	37,5	37,9	38,3	38,5	38,8
Femmes	34,8	35,5	35,8	35,9	36,0
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes	38,2	38,6	39,0	39,3	39,2
Femmes	36,0	36,3	36,7	36,8	36,9
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes	37,5	37,9	38,3	38,5	38,8
Femmes	34,8	35,4	35,8	36,0	36,0

Source : service étude Audiens, 2017

Nous allons tour à tour nous intéresser à la situation des cadres intermittents, des techniciens et des artistes.

a°) *la situation des cadres intermittents*

Les salariés intermittents cadres font apparaitre un âge moyen pour les hommes de 41,5 ans et pour les femmes de 39,7 ans. Sur les cinq dernières années, les âges moyens ont tendance à augmenter légèrement. Il est important de constater que cette population présente un profil démographique similaire à celui des cadres permanents.

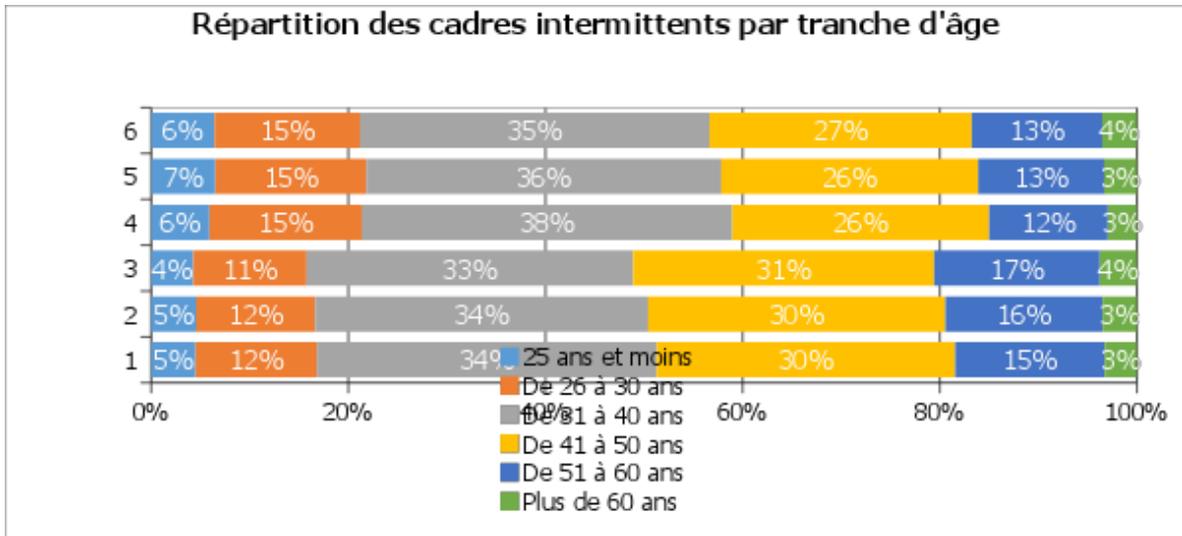
Tableau : âges moyens des cadres intermittents

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
cadres intermittents	40,6	40,7	40,8	41,1	41,5
FEMMES					
cadres intermittents	39,3	39,2	39,2	39,4	39,7
Total					
cadres intermittents	40,1	40,2	40,3	40,5	40,9
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
cadres intermittents	40,3	40,5	41,0	40,9	41,3
FEMMES					
cadres intermittents	39,2	39,4	39,3	39,4	39,9
Total					
cadres intermittents	40,0	40,2	40,5	40,5	40,9
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
cadres intermittents	40,5	40,7	40,9	41,1	41,5
FEMMES					
cadres intermittents	39,2	39,2	39,2	39,4	39,7
Total					
cadres intermittents	40,1	40,2	40,3	40,5	40,8

Source : service étude Audiens. 2017

Le graphique ci-dessous présente les répartitions des différentes classes d'âge. Il apparait que celles-ci sont relativement stables dans le temps. Peu de changements notables sont à constater.

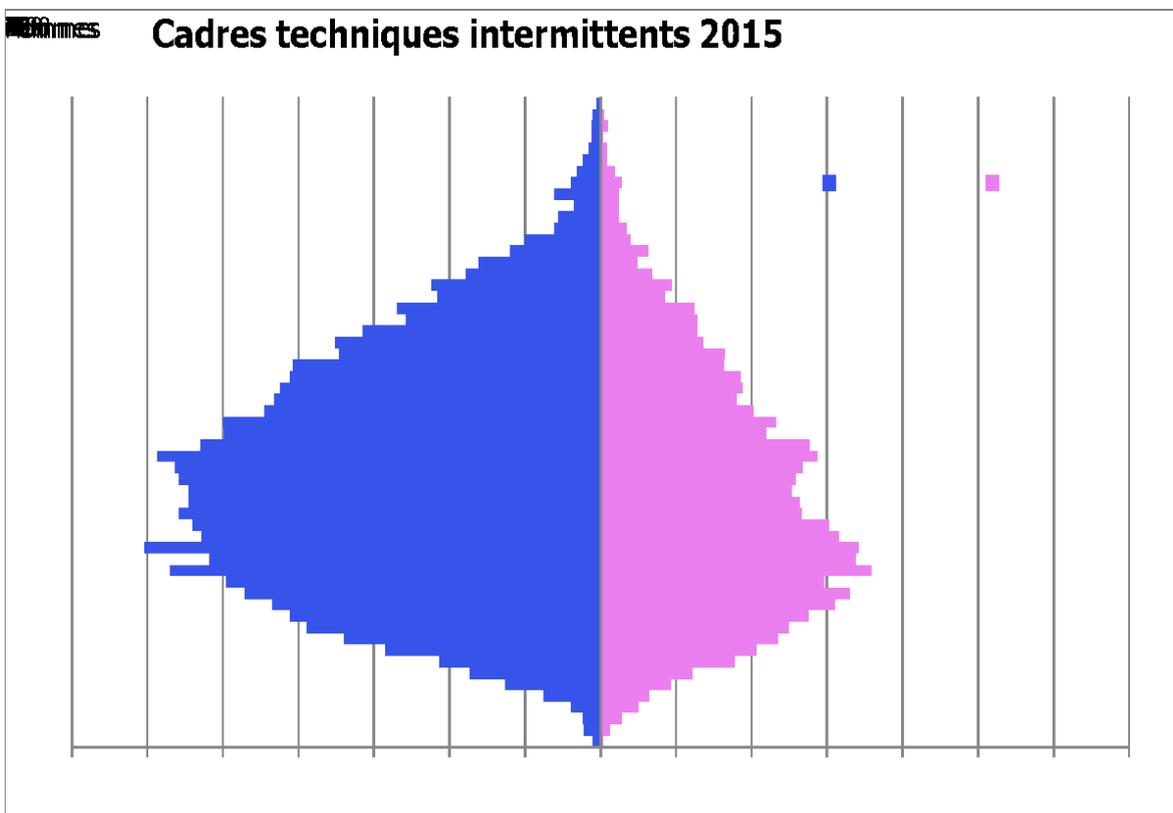
Graphique : répartition des cadres intermittents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2017

Comme leurs homologues permanents, les cadres intermittents, notamment masculins, se caractérisent par l'importance des classes d'âges comprises entre 30 et 40 ans.

Graphique : pyramide des âges des salariés cadres intermittents :



Source : service étude Audiens, 2017

b°) la situation des techniciens intermittents

Les techniciens intermittents présentent un âge moyen de 36,3 ans pour les hommes et de 34,0 ans pour les femmes. Progressivement, ces derniers ont tendance à augmenter. Les femmes sont un peu plus jeunes que les hommes, même si l'écart d'âge est assez minime.

Tableau : Ages moyens des techniciens intermittents

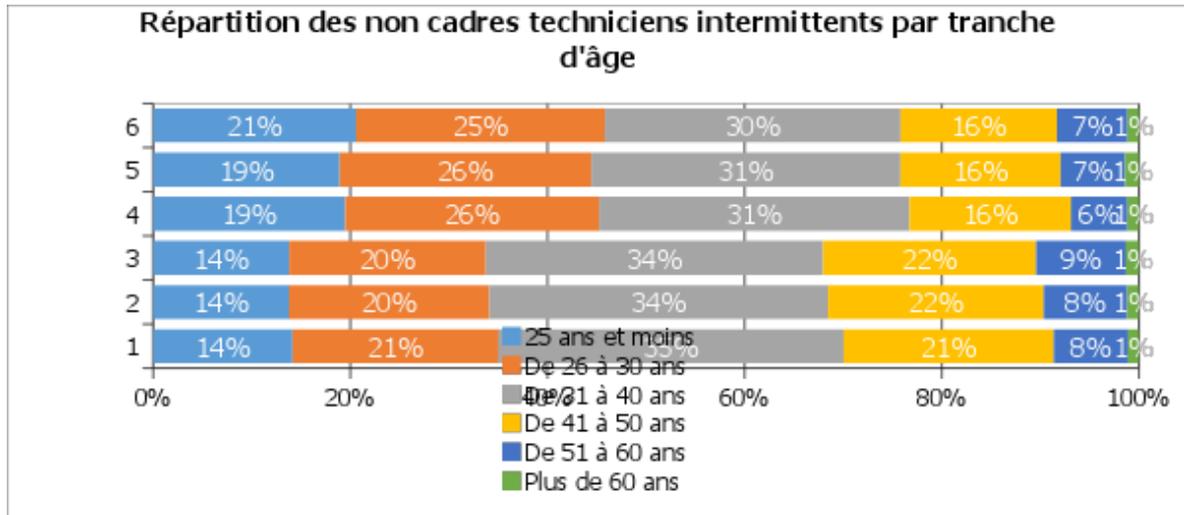
5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
techniciens non cadres intermittents	35,2	35,8	35,7	36,1	36,2
FEMMES					
techniciens non cadres intermittents	33,5	33,8	33,8	34,3	33,8
Total					
techniciens non cadres intermittents	34,6	35,0	35,0	35,4	35,3
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
techniciens non cadres intermittents	35,2	35,7	36,1	36,3	36,5
FEMMES					
techniciens non cadres intermittents	33,8	34,3	34,0	34,2	34,7
Total					
techniciens non cadres intermittents	34,8	35,3	35,5	35,6	36,0
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
techniciens non cadres intermittents	35,3	35,8	35,8	36,2	36,3
FEMMES					
techniciens non cadres intermittents	33,6	33,9	33,9	34,2	34,0
Total					
techniciens non cadres intermittents	34,7	35,1	35,1	35,5	35,5

Source : service étude Audiens, 2017

Les répartitions entre classes d'âges sont stables dans le temps, comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous. D'une façon globale, les femmes présentent près de 50% de leurs effectifs dans des classes d'âge inférieurs à 30 ans. Cette répartition ne se

retrouve pas dans les populations masculines qui comptent moins de 40% de leurs effectifs dans les moins de 30 ans.

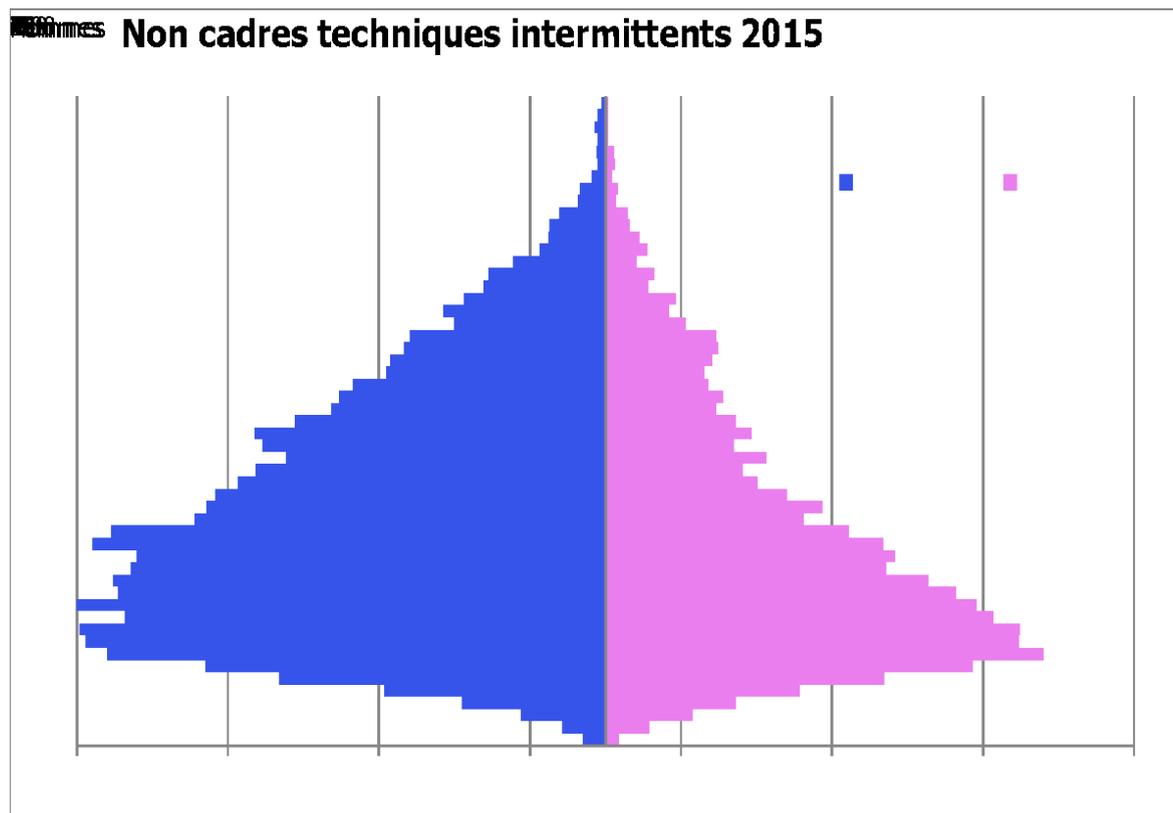
Graphique : répartition des techniciens intermittents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2017

Comme le montre la pyramide des âges ci-dessous, les classes d'âges les plus fournies se situent aux alentours de 28 ans. La pyramide s'affine au fur et à mesure de l'augmentation de l'âge.

Graphique : pyramide des âges des techniciens intermittents :



Source : service étude Audiens, 2017

c°) la situation des artistes

Les artistes masculins présentent un âge moyen de 38,4 ans alors que leurs homologues féminines sont plus jeunes en moyenne de trois ans (35,4 ans).

Tableau : âges moyens des artistes

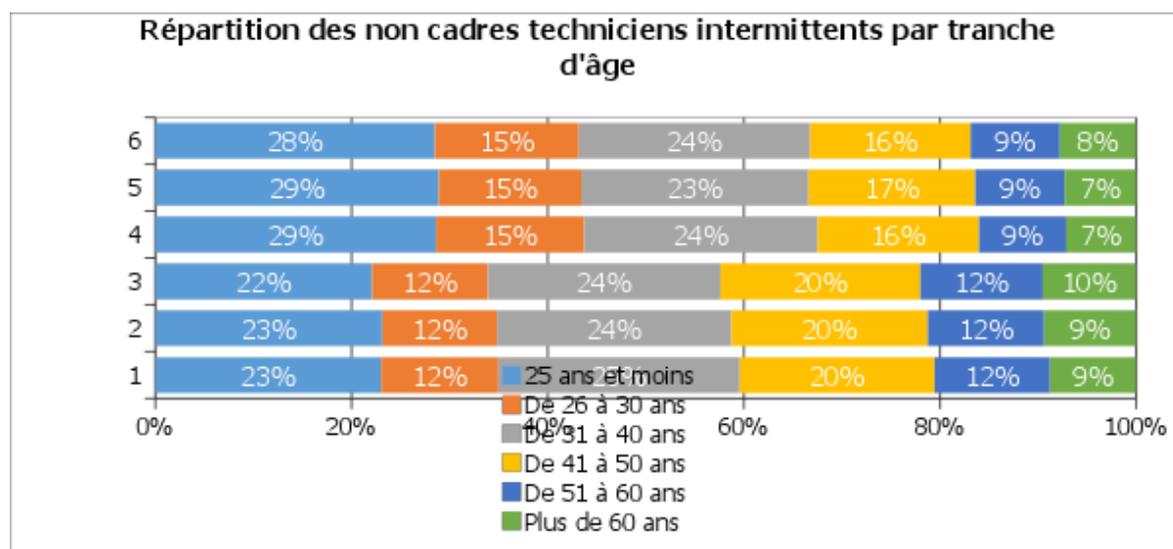
5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
artistes intermittents	36,9	37,3	37,9	38,0	38,6
FEMMES					
artistes intermittents	33,7	34,8	35,2	35,3	35,6

Total					
artistes intermittents	35,6	36,2	36,8	36,9	37,3
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
artistes intermittents	38,7	39,3	39,6	40,5	39,6
FEMMES					
artistes intermittents	35,4	35,9	36,9	36,9	36,5
Total					
artistes intermittents	37,3	37,9	38,5	39,0	38,3
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
artistes intermittents	36,8	37,3	37,9	38,0	38,4
FEMMES					
artistes intermittents	33,6	34,7	35,2	35,3	35,4
Total					
artistes intermittents	35,5	36,2	36,7	36,8	37,1

Source : service étude Audiens, 2017

Le graphique ci-dessous présente la répartition des classes d'âges. Celles-ci ne sont pas strictement uniformes. Néanmoins, la répartition semble stable dans le temps.

Graphique : répartition des artistes par tranche d'âge :

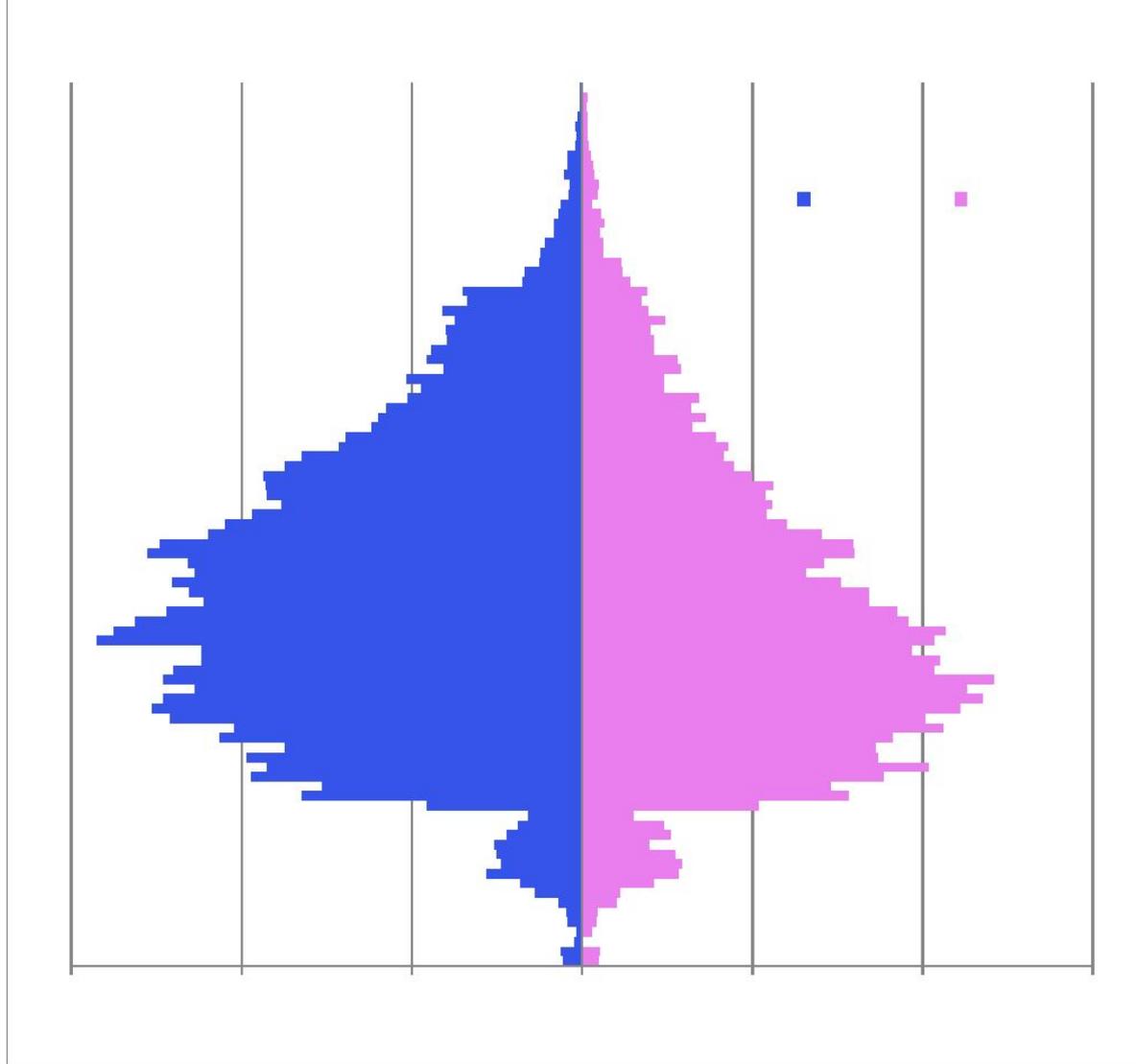


Source : service étude Audiens, 2017

La pyramide d'âges présente une répartition assez peu conventionnelle pour des salariés, notamment d'un pays développé comme le nôtre. En effet, nous pouvons constater la présence de nombreux mineurs et de personnes ayant allégrement dépassé l'âge légal de départ à la retraite. La physionomie en « as de pique » de la pyramide permet d'apprécier la distribution des âges parmi les artistes.

Graphique : pyramide des âges des artistes :

Artistes intermittents 2015



Source : service étude Audiens, 2017

3°) activité des salariés intermittents

L'étude des populations des intermittents du spectacle, travaillant dans la branche, ne peut pas se passer d'une évaluation de l'activité, en termes de jours travaillés. Les données présentées dans cette partie sont issues des DADS-U déposées par les entreprises auprès du Groupe Audiens. Certaines entreprises n'utilisant pas la DADS-U comme support de déclaration, l'exhaustivité des entreprises n'est pas représentée dans les données de cette partie. Cependant, le Groupe Audiens dispose des déclarations de 61% des entreprises du secteur représentant 88% de la masse salariale : les données se basent donc sur un échantillon représentatif de la population du secteur.

Pour une meilleure compréhension, nous vous rappelons les définitions suivantes :

L'écart type associé (moyenne des écarts à la moyenne) permet de mesurer la dispersion de l'activité entre les différents salariés. Plus il est faible, plus la population est homogène.

Les quartiles permettent de fractionner la population en 4 sous populations de même taille. Ils ne sont pas sensibles aux valeurs extrêmes.

Le 1er quartile : 1/4 de la population travaille moins qu'un certain volume et 3/4 de la population travaille plus que ce volume.

La médiane (2ème quartile) : 1/2 de la population travaille moins qu'un certain volume et 1/2 de la population travaille plus que ce volume.

Le 3ème quartile : 3/4 de la population travaille moins qu'un certain volume et 1/4 de la population travaille plus que ce volume.

Les durées de travail déclarées sont très variables au sein de chaque catégorie professionnelle. On observe des écarts-type très élevés, ce qui signifie que la répartition du travail entre salarié est très inégale.

Les médianes sont, de plus, très différentes d'une catégorie professionnelle à l'autre. Les cadres ont en effet une durée médiane de travail par an de 24 jours. Chez les artistes intermittents, la durée médiane est de deux journées.

L'ensemble de ces chiffres laisse à croire qu'une petite partie de la population a une durée de travail suffisamment longue pour être considéré comme une activité professionnelle régulière.

Tableau : indicateurs de la durée annuelle de travail (en nombre de jours)

Ensemble du champ	2015		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres intermittents			
Durée annuelle moyenne	43	44	43
écart type associé	49	49	49
1 ^{er} quartile	6	7	6
médiane	24	24	24
3 ^{ème} quartile	65	68	66
Techniciens non cadres			
Durée annuelle moyenne	34	43	37
écart type associé	51	57	53
1 ^{er} quartile	4	5	4
médiane	14	20	16
3 ^{ème} quartile	47	62	53
Artistes intermittents			
Durée annuelle moyenne	5	4	5
écart type associé	11	9	10
1 ^{er} quartile	1	1	1
médiane	2	1	2
3 ^{ème} quartile	4	3	4

Source : service étude Audiens, 2017

En synthèse, ce qu'il faut retenir de cette partie :

- **La branche de la Production Audiovisuelle compte un peu moins de 90 000 salariés. Ce chiffre a évolué sur les cinq dernières années. Après avoir connu une baisse des effectifs en 2012, le nombre de salarié a augmenté de 2% en 2013 de 4% en 2014, puis a baissé de 1% en 2015.**

- **Les salariés permanents représentent un peu plus de 14 000 personnes.**

- **Les effectifs permanents sont équilibrés en termes de nombre d'hommes et de femmes.**

- **L'âge moyen des salariés permanents est de 37,7 ans pour les hommes et de 36,6 ans pour les femmes.**

- **Les salariés intermittents du spectacle sont au nombre d'environ 77 000 personnes.**

- **Les hommes représentent près des deux tiers des effectifs des salariés intermittents.**

- **L'âge moyen des salariés intermittents est de 38,8 ans pour les hommes et de 36 ans pour les femmes.**

III°) Les rémunérations dans la branche

En 2015, sur l'ensemble du périmètre champ (entreprises relevant du code Naf 5911A et autres NAF), les entreprises ont distribué un peu plus de 919 Millions d'euros². Ce chiffre est en évolution de plus de 2% par rapport à 2014. Les populations des intermittents du spectacle représentent 61% de ces rémunérations. Cette répartition est stable dans le temps (même rapport en 2011, 2012, 2013 et 2014). Les femmes reçoivent un peu plus de 39% des rémunérations.

Tableau : masse salariale de la branche (en K€) par catégorie professionnelle et par sexe

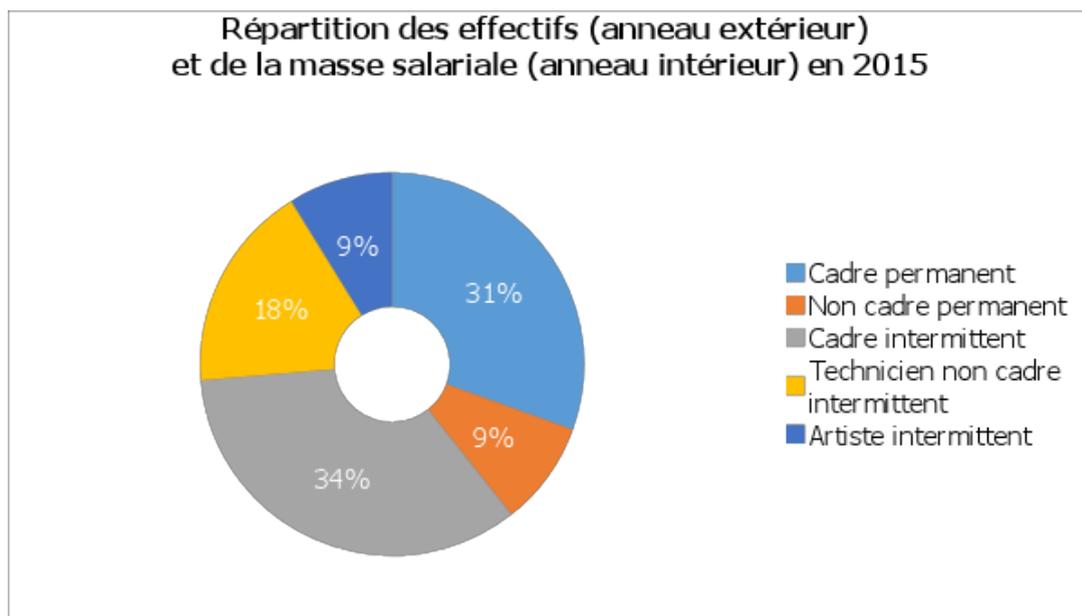
5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	404 828	410 505	429 063	447 778	445 570
dont cadres permanents	102 142	108 329	112 221	115 308	123 585
dont non cadres	21 421	22 832	23 407	22 501	23 501
dont cadres intermittents	165 863	169 476	174 302	182 079	176 435
dont technicien non	71 209	69 538	75 840	83 119	78 620
dont artistes intermittents	44 192	40 329	43 293	44 770	43 430
FEMMES	259 026	270 605	284 282	295 203	299 637
dont cadres permanents	76 659	85 621	89 826	91 955	97 278
dont non cadres	28 389	29 587	31 297	30 231	31 007
dont cadres intermittents	75 999	80 227	83 443	87 859	86 398
dont technicien non	47 722	48 638	51 141	56 364	55 072
dont artistes intermittents	30 257	26 531	28 575	28 793	29 882
Total	663 853	681 109	713 345	742 980	745 207
dont cadres permanents	178 801	193 950	202 047	207 263	220 862
dont non cadres permanents	49 809	52 420	54 704	52 732	54 508
dont cadres intermittents	241 862	249 703	257 745	269 938	262 833
dont technicien non cadres intermittent	118 932	118 176	126 981	139 484	133 692
dont artistes intermittents	74 449	66 860	71 868	73 563	73 312
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	89 724	99 832	100 431	105 483	112 825
dont cadres permanents	28 604	29 567	32 902	35 192	37 877
dont non cadres	10 781	10 656	11 329	12 174	13 977
dont cadres intermittents	33 051	35 287	34 388	35 889	37 564
dont technicien non	13 843	18 561	17 330	18 469	18 948
dont artistes intermittents	3 444	5 761	4 481	3 761	4 460
FEMMES	50 432	53 512	54 659	57 089	61 399
dont cadres permanents	19 455	18 745	20 943	19 642	21 899
dont non cadres	10 499	10 680	10 877	11 556	12 585
dont cadres intermittents	11 167	12 489	12 887	14 547	15 093
dont technicien non	6 565	8 050	7 483	9 014	8 747
dont artistes intermittents	2 746	3 548	2 469	2 329	3 065
Total	140 156	153 344	155 090	162 572	174 224
dont cadres permanents	48 059	48 312	53 845	54 834	59 776
dont non cadres permanents	21 280	21 336	22 206	23 729	26 572
dont cadres intermittents	44 218	47 776	47 275	50 435	52 657
dont technicien non cadres intermittent	20 408	26 611	24 813	27 483	27 695
dont artistes intermittents	6 190	9 309	6 950	6 090	7 525
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	494 551	510 337	529 494	553 261	558 396
dont cadres permanents	130 746	137 896	145 124	150 500	161 462
dont non cadres	32 202	33 488	34 736	34 675	37 477
dont cadres intermittents	198 914	204 763	208 690	217 967	213 999
dont technicien non	85 053	88 099	93 171	101 588	97 567
dont artistes intermittents	47 637	46 090	47 774	48 531	47 890
FEMMES	309 458	324 117	338 941	352 292	361 035
dont cadres permanents	96 114	104 366	110 769	111 597	119 176
dont non cadres	38 888	40 267	42 174	41 787	43 602
dont cadres intermittents	87 166	92 716	96 330	102 406	101 491
dont technicien non	54 287	56 688	58 624	65 379	63 819
dont artistes intermittents	33 003	30 080	31 044	31 122	32 946
Total	804 009	834 454	868 435	905 553	919 431
dont cadres permanents	226 860	242 262	255 892	262 097	280 638
dont non cadres permanents	71 090	73 756	76 910	76 462	81 079
dont cadres intermittents	286 080	297 480	305 020	320 373	315 490
dont technicien non cadres intermittent	139 340	144 787	151 795	166 967	161 387
dont artistes intermittents	80 639	76 170	78 818	79 654	80 837

² Les masses salariales s'entendent du salaire brut après abattement pour frais professionnels, déclaré par les entreprises du secteur.

Source : service étude Audiens, 2017

Nous pouvons réaliser un rapide parallèle entre effectifs et rémunérations. Comme le montrent les graphiques ci-dessous, l'effectif et la rémunération ne sont pas systématiquement corrélés. En effet, les artistes représentent près de 35% des effectifs et se distribuent 9% de la masse salariale. A l'inverse, les cadres permanents représentent 7% de l'effectif pour 31% de la masse salariale. Cette répartition met en lumière l'absence de relation entre effectif et volume de travail. Ainsi, si les artistes sont nombreux à être employés, leur volume d'emploi est extrêmement variable allant de la journée à plusieurs semaines.

Graphique : comparaison des effectifs et des masses salariales



Source : service étude Audiens, 2017

Tableau : comparaison entre part des effectifs et de la masse salariale par catégorie professionnelle

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
En terme d'effectifs					
dont cadres permanents	4%	5%	5%	5%	6%
dont non cadres	5%	5%	5%	5%	6%
dont cadres intermittents	22%	24%	24%	24%	25%
dont techniciens non	24%	26%	26%	26%	26%
dont artistes intermittents	44%	39%	39%	40%	38%
En terme de masse					
dont cadres permanents	27%	28%	28%	28%	30%
dont non cadres	8%	8%	8%	7%	7%
dont cadres intermittents	36%	37%	36%	36%	35%
dont techniciens non	18%	17%	18%	19%	18%
dont artistes intermittents	11%	10%	10%	10%	10%
Autres NAF					
En terme d'effectifs					
dont cadres permanents	5%	4%	5%	6%	6%
dont non cadres	8%	7%	7%	8%	9%
dont cadres intermittents	32%	28%	29%	31%	29%
dont techniciens non	31%	30%	31%	32%	30%
dont artistes intermittents	24%	31%	29%	24%	26%
En terme de masse					
dont cadres permanents	34%	32%	35%	34%	34%
dont non cadres	15%	14%	14%	15%	15%
dont cadres intermittents	32%	31%	30%	31%	30%
dont techniciens non	15%	17%	16%	17%	16%
dont artistes intermittents	4%	6%	4%	4%	4%
Ensemble du champ					
En terme d'effectifs					
dont cadres permanents	5%	5%	6%	6%	7%
dont non cadres	6%	6%	6%	6%	7%
dont cadres intermittents	23%	24%	24%	24%	24%
dont techniciens non	25%	27%	26%	27%	26%
dont artistes intermittents	41%	38%	37%	38%	35%
En terme de masse					
dont cadres permanents	28%	29%	29%	29%	31%
dont non cadres	9%	9%	9%	8%	9%
dont cadres intermittents	36%	36%	35%	35%	34%
dont techniciens non	17%	17%	17%	18%	18%
dont artistes intermittents	10%	9%	9%	9%	9%

Source : service étude Audiens, 2017

Nous vous proposons d'étudier sous l'angle des rémunérations les salariés permanents puis les salariés intermittents du spectacle.

A°) Les salariés permanents

La population des salariés « permanents » a perçu, en 2015, sur l'ensemble de la branche (entreprises du code NAF 5911A et autres NAF), plus de 361 Millions d'euros.

1°) Répartition par grande masse

Les masses salariales attribuées aux salariés permanents sont en constante augmentation sur les années 2010 – 2011 – 2012 – 2013 – 2014. L'année 2015 a connu une évolution de près de 2,5% par rapport à l'exercice précédent. Dans le même intervalle, les effectifs ont progressé de 19%.

87% des revenus du personnel permanent revient à des populations cadres. Pour mémoire, nous rappelons que ceux-ci représentent moins de 50% de l'effectif.

La part des femmes représente 45% de la masse salariale distribuée aux salariés permanents alors qu'elle représente un peu moins de la moitié de l'effectif.

Tableau : Masse salariale des salariés permanents (en k€)

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	123 563	131 161	135 628	137 809	147 085
dont cadre permanent	102 142	108 329	112 221	115 308	123 585
dont non cadre permanent	21 421	22 832	23 407	22 501	23 501
FEMMES	105 048	115 209	121 123	122 186	128 285
dont cadre permanent	76 659	85 621	89 826	91 955	97 278
dont non cadre permanent	28 389	29 587	31 297	30 231	31 007
Total	228 611	246 370	256 751	259 996	275 370
dont cadre permanent	178 801	193 950	202 047	207 263	220 862
dont non cadre permanent	49 809	52 420	54 704	52 732	54 508

Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	39 385	40 223	44 232	47 365	51 854
dont cadre permanent	28 604	29 567	32 902	35 192	37 877
dont non cadre permanent	10 781	10 656	11 329	12 174	13 977
FEMMES	29 954	29 425	31 820	31 198	34 494
dont cadre permanent	19 455	18 745	20 943	19 642	21 899
dont non cadre permanent	10 499	10 680	10 877	11 556	12 595
Total	69 339	69 648	76 051	78 563	86 348
dont cadre permanent	48 059	48 312	53 845	54 834	59 776
dont non cadre permanent	21 280	21 336	22 206	23 729	26 572

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	162 948	171 384	179 860	185 174	198 939
dont cadre permanent	130 746	137 896	145 124	150 500	161 462
dont non cadre permanent	32 202	33 488	34 736	34 675	37 477
FEMMES	135 002	144 633	152 943	153 385	162 778
dont cadre permanent	96 114	104 366	110 769	111 597	119 176
dont non cadre permanent	38 888	40 267	42 174	41 787	43 602
Total	297 949	316 018	332 802	338 559	361 717
dont cadre permanent	226 860	242 262	255 892	262 097	280 638
dont non cadre permanent	71 090	73 756	76 910	76 462	81 079

Source : service étude Audiens, 2017

2°) Salaire moyen

Il a été tenté de calculer les salaires moyens des personnels permanents. Sont présentés, dans le tableau ci-dessous, les revenus des personnes lors de leur période d'activité professionnelle à temps plein.

Tableau : salaire annuel brut moyen par équivalent temps plein (en €)

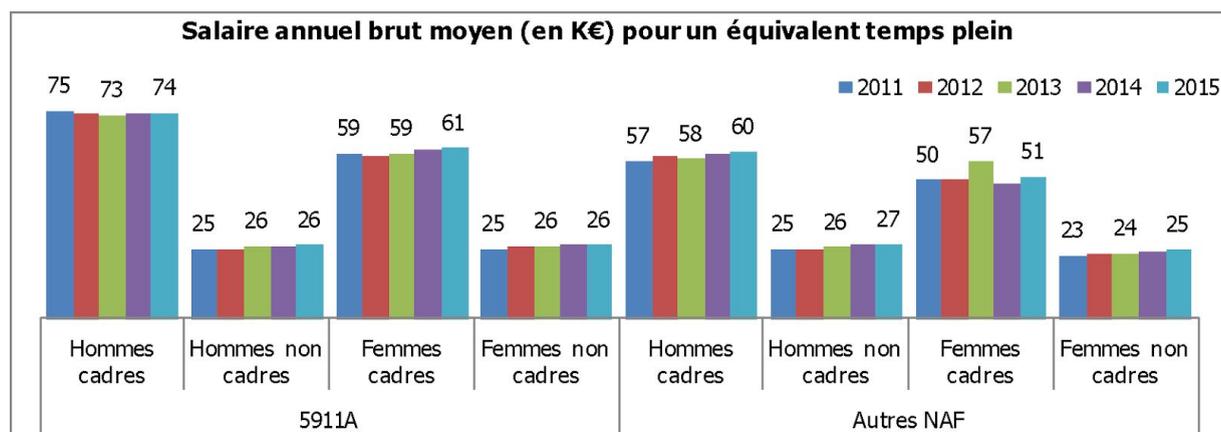
5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	55 675	55 115	55 894	56 578	57 513
dont cadres permanents	74 857	73 668	73 228	74 144	74 007
dont non cadres permanents	25 058	25 111	26 181	25 553	26 479
FEMMES	43 493	44 180	44 690	45 890	46 488
dont cadres permanents	59 453	58 737	59 432	60 769	61 331
dont non cadres permanents	25 214	25 728	26 105	26 302	26 425
Total	49 326	49 398	49 982	50 996	51 791
<i>évolution</i>		0%	1%	2%	2%
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	42 188	43 482	43 612	44 762	44 926
dont cadres permanents	56 777	58 586	57 550	59 142	60 146
dont non cadres permanents	25 086	25 349	25 604	26 286	26 650
FEMMES	35 223	35 426	38 346	35 714	36 868
dont cadres permanents	49 962	50 367	56 620	48 828	51 099
dont non cadres permanents	22 774	23 297	23 650	24 521	24 839
Total	38 868	39 671	41 243	40 670	41 318
<i>évolution</i>		2%	4%	-1%	2%
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	51 682	51 859	52 274	52 999	53 599
dont cadres permanents	69 981	69 814	68 968	69 992	70 211
dont non cadres permanents	25 067	25 186	25 990	25 806	26 543
FEMMES	41 339	42 065	43 203	43 376	44 052
dont cadres permanents	57 252	57 035	58 879	58 261	59 155
dont non cadres permanents	24 505	25 035	25 424	25 784	25 947
Total	46 420	46 865	47 674	48 159	48 836
<i>évolution</i>		1%	2%	1%	1%

Source : service étude Audiens, 2017

Il peut être constaté que les hommes, disposant du statut de cadre, ont des revenus moyens plus importants que les femmes, elles-mêmes cadre. L'écart entre les deux populations est

d'environ 18%. A l'opposé, les rémunérations entre hommes et femmes, affiliés à la catégorie non cadre, ne connaissent pas de disparité flagrante.

Graphique : salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein



Source : service étude Audiens, 2017

L'écart entre les rémunérations des cadres masculins et féminins a tendance à se stabiliser, comme nous l'indique le tableau et le graphique ci-dessous. En effet, en 2011, le salaire d'une femme cadre représentait 82% de celui d'un homme, en 2012, 82%, en 2013, 85%, 83 en 2014 et 84% en 2015. Dans une autre proportion, concernant les populations non cadres, le salaire féminin représentait 98% du salaire masculin en 2011, puis 99% en 2012, 98% en 2013, 100% en 2014 et 98% en 2015.

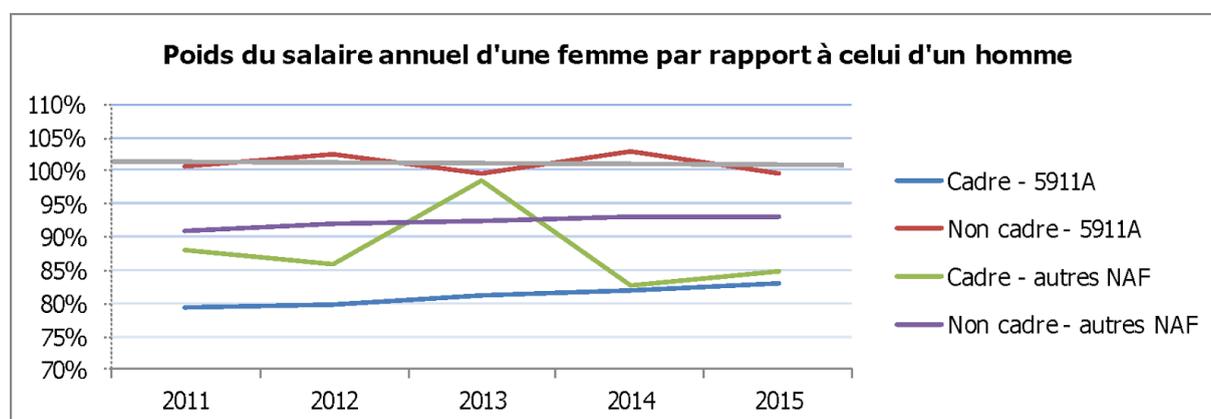
Tableau : poids du salaire moyen d'une femme par rapport à celui d'un homme³

	2011	2012	2013	2014	2015
5911A					
Total	78%	80%	80%	81%	81%
cadres permanents	79%	80%	81%	82%	83%
non cadres permanents	101%	102%	100%	103%	100%
Autres NAF					
Total	83%	81%	88%	80%	82%
cadres permanents	88%	86%	98%	83%	85%
non cadres permanents	91%	92%	92%	93%	93%
Ensemble du champ					
Total	80%	81%	83%	82%	82%
cadres permanents	82%	82%	85%	83%	84%
non cadres permanents	98%	99%	98%	100%	98%

³ Pour voir les différences de rémunération, on calcule le poids du salaire annuel moyen d'une femme par rapport à celui d'un homme (= salaire annuel brut moyen d'une femme / salaire annuel brut moyen d'un homme).

Source : service étude Audiens, 2017

Graphique : poids du salaire annuel moyen d'une femme par rapport à celui d'un homme



Source : service étude Audiens, 2017

Nous vous proposons d'analyser les rémunérations des salariés intermittents du spectacle.

B°) Les salariés intermittents

1°) Répartition par grandes masses

Les salariés intermittents du spectacle ont perçu, en 2015, sur l'ensemble de la branche (entreprises du code NAF 5911A et autres NAF), plus de 557 Millions d'euros.

Les masses salariales dévolues aux personnels intermittents ont connu différentes évolutions. Nous pouvons constater qu'entre 2011 et 2012, celles-ci ont augmenté d'environ 2%. Entre 2012 et 2013, la croissance de la masse est de 3%, puis de 6% entre 2013 et 2014. Entre 2014 et 2015, la masse s'est contracté de 2%.

Les salariés masculins collectent près des deux tiers des masses salariales. Cette répartition est conforme au poids numérique des hommes dans la branche. La répartition hommes femmes, en termes de rémunération, est légèrement fluctuante en fonction des statuts. Ainsi, les rémunérations des cadres sont attribuées à près de 67% à des hommes. Ce chiffre tombe à 59% pour les artistes. Il est aussi vrai que, en termes d'effectif, les hommes représentent environ 60 % de la population globale, ce qui explique en partie la répartition des rémunérations.

Les populations cadre collectent environ 56% des masses salariales. Les techniciens et les artistes se répartissent respectivement 29% et 15% de l'ensemble. Cette répartition ne suit pas le rapport numérique entre les différentes populations. Ainsi, les artistes représentent 46% de l'effectif et les cadres 32%. Ce rapprochement des statistiques est assez limité pour en tirer des conséquences, puisque le niveau d'activité de chaque catégorie n'est pas défini.

Tableau : Masse salariale des salariés intermittents (en k€)

5911A	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	281 265	279 343	293 435	309 968	298 485
dont cadre intermittent	165 863	169 476	174 302	182 079	176 435
dont technicien non cadre intermittent	71 209	69 538	75 840	83 119	78 620
dont artiste intermittent	44 192	40 329	43 293	44 770	43 430
FEMMES	153 978	155 396	163 159	173 016	171 352
dont cadre intermittent	75 999	80 227	83 443	87 859	86 398
dont technicien non cadre intermittent	47 722	48 638	51 141	56 364	55 072
dont artiste intermittent	30 257	26 531	28 575	28 793	29 882
Total	435 243	434 739	456 594	482 985	469 837
dont cadre intermittent	241 862	249 703	257 745	269 938	262 833
dont technicien non cadre intermittent	118 932	118 176	126 981	139 484	133 692
dont artiste intermittent	74 449	66 860	71 868	73 563	73 312
Autres NAF	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	50 339	59 609	56 199	58 118	60 972
dont cadre intermittent	33 051	35 287	34 388	35 889	37 564
dont technicien non cadre intermittent	13 843	18 561	17 330	18 469	18 948
dont artiste intermittent	3 444	5 761	4 481	3 761	4 460
FEMMES	20 478	24 088	22 840	25 891	26 905
dont cadre intermittent	11 167	12 489	12 887	14 547	15 093
dont technicien non cadre intermittent	6 565	8 050	7 483	9 014	8 747
dont artiste intermittent	2 746	3 548	2 469	2 329	3 065
Total	70 817	83 697	79 039	84 009	87 876
dont cadre intermittent	44 218	47 776	47 275	50 435	52 657
dont technicien non cadre intermittent	20 408	26 611	24 813	27 483	27 695
dont artiste intermittent	6 190	9 309	6 950	6 090	7 525
Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES	331 604	338 952	349 634	368 087	359 457
dont cadre intermittent	198 914	204 763	208 690	217 967	213 999
dont technicien non cadre intermittent	85 053	88 099	93 171	101 588	97 567
dont artiste intermittent	47 637	46 090	47 774	48 531	47 890
FEMMES	174 456	179 484	185 998	198 907	198 257
dont cadre intermittent	87 166	92 716	96 330	102 406	101 491
dont technicien non cadre intermittent	54 287	56 688	58 624	65 379	63 819
dont artiste intermittent	33 003	30 080	31 044	31 122	32 946
Total	506 059	518 436	535 633	566 994	557 713
dont cadre intermittent	286 080	297 480	305 020	320 373	315 490
dont technicien non cadre intermittent	139 340	144 787	151 795	166 967	161 387
dont artiste intermittent	80 639	76 170	78 818	79 654	80 837

Source : service étude Audiens, 2017

2°) les données individuelles

Le salaire individuel des salariés intermittents est une donnée complexe à obtenir. En effet, les données nominatives, collectées par le groupe Audiens, n'intègrent pas les durées de travail, de façon obligatoire. Néanmoins, nous vous proposons une série d'indicateur permettant d'estimer les revenus des personnes, leurs salaires journaliers et leur activité dans les autres branches du spectacle. Les indications de revenus fournies n'intègrent pas les droits à congés payés, ni les allocations chômage perçues par les salariés.

a°) effectifs des intermittents en fonction de leurs salaires annuels

Nous avons cherché à savoir quels sont les revenus des salariés intermittents dans la branche. Ceux-ci ne préjugent pas du volume travaillé, mais donnent une indication sur le nombre de salariés « fidélisés » dans la branche par rapport à des personnes tirant des revenus anecdotiques dans le secteur.

Ainsi, nous pouvons constater que plus de 40% des cadres et environ 20% des techniciens perçoivent plus de 10 000 euros de revenu dans la branche. Ce montant ne tient compte ni des congés payés, reçus via la caisse des congés spectacles, ni des allocations chômage. A l'opposé, environ 20% des cadres et un tiers des techniciens perçoivent moins de 1000 euros de revenus.

Les artistes présentent un profil tout autre. Plus de 80% de ceux-ci perçoivent moins de 1000 euros par an dans la branche et 2% collectent plus de 15 000 euros. Cette répartition très inégalitaire marque une très grande disparité des situations personnelles de chaque artiste.

Tableau : répartition des effectifs « intermittents » en fonction des salaires annuels (en %)

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
Cadres intermittents					
moins de 100 €	0%	0%	0%	0%	1%
de 100 à 999 €	17%	17%	18%	19%	19%
de 1 000 à 5000 €	25%	26%	25%	25%	25%
de 5 000 à 10 000 €	14%	15%	14%	14%	14%
de 10 000 à 15 000 €	11%	10%	10%	10%	10%
plus de 15 000 €	33%	32%	32%	32%	31%
Techniciens non cadres					
moins de 100 €	1%	3%	1%	1%	1%
de 100 à 999 €	32%	33%	32%	32%	32%
de 1 000 à 5000 €	33%	31%	32%	31%	31%
de 5 000 à 10 000 €	15%	14%	15%	15%	15%
de 10 000 à 15 000 €	8%	8%	8%	9%	8%
plus de 15 000 €	11%	11%	12%	13%	12%
Artistes intermittents					
moins de 100 €	33%	31%	33%	31%	31%
de 100 à 999 €	49%	49%	48%	50%	50%
de 1 000 à 5000 €	12%	13%	13%	13%	13%
de 5 000 à 10 000 €	3%	3%	3%	3%	3%
de 10 000 à 15 000 €	1%	1%	1%	1%	1%
plus de 15 000 €	2%	2%	2%	2%	2%
FEMMES					
Cadres intermittents					
moins de 100 €	0%	0%	0%	1%	2%
de 100 à 999 €	17%	17%	19%	22%	23%
de 1 000 à 5000 €	25%	26%	25%	24%	24%
de 5 000 à 10 000 €	16%	15%	16%	14%	14%
de 10 000 à 15 000 €	11%	11%	11%	10%	10%
plus de 15 000 €	30%	30%	29%	30%	28%
Techniciens non cadres					
moins de 100 €	2%	3%	1%	1%	2%
de 100 à 999 €	29%	30%	29%	29%	30%
de 1 000 à 5000 €	31%	30%	31%	30%	30%
de 5 000 à 10 000 €	15%	16%	16%	16%	15%
de 10 000 à 15 000 €	9%	9%	9%	9%	9%
plus de 15 000 €	13%	13%	13%	15%	14%
Artistes intermittents					
moins de 100 €	37%	37%	37%	38%	37%
de 100 à 999 €	47%	46%	46%	46%	47%
de 1 000 à 5000 €	11%	12%	12%	11%	11%
de 5 000 à 10 000 €	2%	2%	2%	2%	2%
de 10 000 à 15 000 €	1%	1%	1%	1%	1%
plus de 15 000 €	2%	2%	2%	2%	2%

Source : service étude Audiens, 2017

Tableau : répartition des effectifs « intermittents » en fonction des salaires annuels (en unité)

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
Cadres intermittents	14 463	15 241	15 570	16 019	16 223
moins de 100 €	16	37	34	76	101
de 100 à 999 €	2 482	2 649	2 818	2 974	3 101
de 1 000 à 4 999 €	3 672	3 925	3 959	3 927	4 063
de 5 000 à 9 999 €	2 023	2 225	2 243	2 264	2 275
de 10 000 à 14 999 €	1 550	1 494	1 524	1 584	1 613
15 000 € et plus	4 720	4 911	4 992	5 194	5 070
Techniciens non cadres	15 220	16 011	16 301	16 809	16 886
moins de 100 €	200	431	182	154	239
de 100 à 999 €	4 939	5 241	5 248	5 324	5 471
de 1 000 à 4 999 €	4 950	5 004	5 225	5 273	5 319
de 5 000 à 9 999 €	2 224	2 267	2 398	2 459	2 499
de 10 000 à 14 999 €	1 197	1 279	1 344	1 443	1 313
15 000 € et plus	1 710	1 789	1 904	2 156	2 045
Artistes intermittents	22 184	20 617	21 318	21 894	20 547
moins de 100 €	7 349	6 480	7 026	6 877	6 362
de 100 à 999 €	10 852	10 164	10 325	10 898	10 244
de 1 000 à 4 999 €	2 684	2 734	2 724	2 814	2 666
de 5 000 à 9 999 €	574	560	535	599	563
de 10 000 à 14 999 €	215	228	233	213	229
15 000 € et plus	510	451	475	493	483

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
FEMMES					
Cadres intermittents	7 069	7 590	7 943	8 483	8 659
moins de 100 €	14	29	13	95	146
de 100 à 999 €	1 213	1 320	1 518	1 825	1 962
de 1 000 à 4 999 €	1 748	1 976	1 973	2 005	2 063
de 5 000 à 9 999 €	1 162	1 161	1 248	1 177	1 183
de 10 000 à 14 999 €	787	833	858	876	850
15 000 € et plus	2 145	2 271	2 333	2 505	2 455
Techniciens non cadres	8 786	9 344	9 424	10 046	10 164
moins de 100 €	164	268	134	126	184
de 100 à 999 €	2 591	2 797	2 772	2 911	3 094
de 1 000 à 4 999 €	2 733	2 790	2 909	2 995	3 014
de 5 000 à 9 999 €	1 339	1 450	1 480	1 616	1 521
de 10 000 à 14 999 €	779	834	868	939	939
15 000 € et plus	1 180	1 205	1 261	1 459	1 412
Artistes intermittents	16 187	15 551	15 224	16 164	15 459
moins de 100 €	5 965	5 776	5 564	6 080	5 724
de 100 à 999 €	7 584	7 090	7 008	7 407	7 189
de 1 000 à 4 999 €	1 794	1 890	1 830	1 815	1 705
de 5 000 à 9 999 €	359	351	373	381	356
de 10 000 à 14 999 €	140	126	125	139	136
15 000 € et plus	345	318	324	342	349

Source : service étude Audiens, 2017

b°) indicateur sur le salaire brut journalier

Le salaire journalier moyen est la moyenne des salaires annuels de la population observée. Il est fortement influencé par les petits et les grands revenus.

L'écart type associé (moyenne des écarts à la moyenne) permet de mesurer la dispersion des salaires entre les différents salariés. Plus il est faible, plus la population est homogène.

Les quartiles permettent de fractionner la population en 4 sous populations de même taille. Ils ne sont pas sensibles aux valeurs extrêmes.

Le 1er quartile : 1/4 de la population perçoit moins qu'un certain salaire et 3/4 de la population perçoit plus que ce salaire.

La médiane (2ème quartile) : 1/2 de la population perçoit moins qu'un certain salaire et 1/2 de la population perçoit plus que ce salaire.

Le 3ème quartile : 3/4 de la population perçoit moins qu'un certain salaire et 1/4 de la population perçoit plus que ce salaire.

Les données de temps de travail, nous permettant de calculer le salaire brut moyen journalier, sont issues des DADS-U (Déclaration Automatisée Des Données Sociales Unifiée). Certaines entreprises n'utilisant pas la DADS-U comme support de déclaration, l'exhaustivité des entreprises n'est pas représentée dans les données de cette partie. Cependant, Audiens récupère 61% des entreprises du secteur représentant 88% de la masse salariale : les données se basent donc sur un échantillon représentatif de la population du secteur.

Dans cette partie, aucune distinction n'a été faite au niveau des codes NAF car les informations disponibles dans les DADS-U ne permettent pas de croiser les éléments avec les données issues par ailleurs des DNA. Le choix d'utiliser des données consolidées sur l'ensemble du secteur a donc semblé pertinent.

Tableau : indicateur sur les salaires journaliers

Ensemble du champ	2015		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres intermittents			
salaire journalier moyen	307	271	297
écart type associé	210	180	203
1 ^{er} quartile	239	200	230
médiane	275	255	267
3 ^e quartile	332	300	320
Techniciens non cadres			
salaire journalier moyen	210	186	202
écart type associé	100	88	96
1 ^{er} quartile	150	131	142
médiane	200	180	194
3 ^e quartile	250	220	244
Artistes intermittents			
salaire journalier moyen	236	226	232
écart type associé	488	513	499
1 ^{er} quartile	79	75	77
médiane	101	94	98
3 ^e quartile	225	200	215

Source : service étude Audiens, 2017

On constate que les écarts-type restent très importants et cela même à l'intérieur des différentes catégories professionnelles. Ce point marque une grande variété des rémunérations.

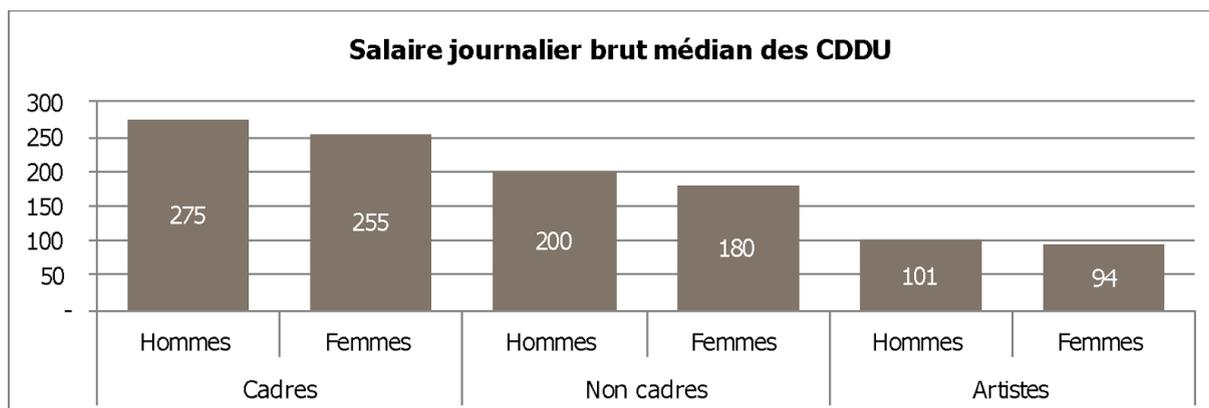
Au sein des artistes intermittents, la différence entre salaire moyen et salaire médian est grande. En effet, l'écart entre le plus faible salaire journalier et le plus élevé est le plus important de toutes les catégories professionnelles.

Dans l'ensemble du secteur de la production audiovisuelle, les salaires journaliers bruts des cadres sont les plus élevés avec une médiane à 275 € par jour pour les hommes et 255 € par jour pour les femmes.

En règles générales, la différence de salaire journalier entre hommes et femmes n'est pas très grande :

- une femme cadre intermittent a un salaire journalier médian représentant 93% de celui d'un homme
- une femme non cadre intermittent a un salaire journalier médian représentant 90% de celui d'un homme
- une femme artiste intermittente a un salaire journalier médian représentant 90% celui d'un homme

Graphique : salaires médians des salariés intermittents



Source : service étude Audiens, 2017

c°) revenu des intermittents et secteur d'activité

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les effectifs des salariés intermittents répartis en fonction de la source de leurs revenus. Ainsi, le tableau est divisé en fonction du pourcentage de revenu provenant de la branche de la production audiovisuelle par rapport aux autres revenus provenant des autres branches du spectacle enregistré.

Pour le champ du spectacle enregistré, il a été sélectionné les entreprises relevant des NAF suivants :

- 5920Z Enregistrement sonore et édition musicale
- 6010Z Édition et diffusion de programmes radio
- 5911A Production de films et de programmes pour la télévision
- 6020A Edition de chaînes généralistes
- 6020B Edition de chaînes thématiques
- 5911B Production de films institutionnels et publicitaires
- 5911C Production de films pour le cinéma
- 5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV
- 5913A Distribution de films cinématographiques
- 5913B Edition et distribution vidéo
- 5914Z Projection de films cinématographiques

Plus les éventuelles entreprises ne relevant pas de ces NAF mais cotisant à l'APPAV

Tableau : effectif en fonction des revenus issues de la production audiovisuelle par rapport aux autres revenus du spectacle enregistré

En unité

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					

Cadres intermittents					
Moins de 25%	1 791	1 870	1 849	1 717	1 656
De 25 à 50%	1 304	1 289	1 310	1 370	1 407
De 50 à 75%	1 375	1 400	1 427	1 505	1 444
De 75 à 100%	9 993	10 682	10 984	11 427	11 716
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	1 689	1 720	1 767	1 792	1 594
De 25 à 50%	1 295	1 272	1 345	1 341	1 351
De 50% à 75%	1 337	1 360	1 377	1 404	1 362
De 75% à 100%	10 899	11 659	11 812	12 272	12 579
Artistes intermittents					
Moins de 25%	1 268	1 179	1 147	1 245	1 338
De 25 à 50%	1 083	1 015	1 024	1 176	1 125
De 50% à 75%	1 249	1 039	1 109	1 265	1 273
De 75% à 100%	18 584	17 384	18 038	18 208	16 811
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	557	595	576	530	553
De 25 à 50%	439	440	499	450	474
De 50% à 75%	516	492	518	525	512
De 75% à 100%	5 557	6 063	6 350	6 978	7 120
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	717	733	780	726	651
De 25 à 50%	555	576	607	640	550
De 50% à 75%	595	597	635	646	608
De 75% à 100%	6 919	7 438	7 402	8 034	8 355
Artistes intermittents					
Moins de 25%	824	784	808	808	953
De 25 à 50%	733	701	713	765	820
De 50% à 75%	766	812	864	899	862
De 75% à 100%	13 864	13 254	12 839	13 692	12 824

En %

Ensemble du champ	2011	2012	2013	2014	2015
HOMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	12%	12%	12%	11%	10%
De 25 à 50%	9%	8%	8%	9%	9%
De 50 à 75%	10%	9%	9%	9%	9%
De 75 à 100%	69%	70%	71%	71%	72%
Techniciens non cadres					
Moins de 25%	11%	11%	11%	11%	9%
De 25 à 50%	9%	8%	8%	8%	8%
De 50% à 75%	9%	8%	8%	8%	8%
De 75% à 100%	72%	73%	72%	73%	74%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	6%	6%	5%	6%	7%
De 25 à 50%	5%	5%	5%	5%	5%
De 50% à 75%	6%	5%	5%	6%	6%
De 75% à 100%	84%	84%	85%	83%	82%
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	8%	8%	7%	6%	6%
De 25 à 50%	6%	6%	6%	5%	5%
De 50% à 75%	7%	6%	7%	6%	6%
De 75% à 100%	79%	80%	80%	82%	82%
Techniciens non cadres					
Moins de 25%	8%	8%	8%	7%	6%
De 25 à 50%	6%	6%	6%	6%	5%
De 50% à 75%	7%	6%	7%	6%	6%
De 75% à 100%	79%	80%	79%	80%	82%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	5%	5%	5%	5%	6%
De 25 à 50%	5%	5%	5%	5%	5%
De 50% à 75%	5%	5%	6%	6%	6%
De 75% à 100%	86%	85%	84%	85%	83%

Source : service étude Audiens, 2017

La proportion d'intermittents ayant plus de 75% de ces revenus provenant de la production audiovisuelle au sein du spectacle enregistré est importante dans toutes les catégories professionnelles, allant de 72% pour les hommes cadres à 83% pour les artistes.

Il faut néanmoins être vigilant par rapport à ces données. En effet, ces populations peuvent être de deux typologies différentes :

- soit être des professionnels travaillant quasiment uniquement dans la production audiovisuelle,
- soit être des occasionnels du secteur.

Ce dernier point peut être soulevé par exemple pour les figurants ayant fait une seule apparition dans un programme audiovisuel et qui n'ont pas d'autre période d'activité déclarée dans le spectacle enregistré.

On peut noter que globalement les femmes sont plus « fidèles » à la branche puisque 82% d'entre elles tire plus de 75% de leur revenu de la production audiovisuelle, contre 74% pour les hommes.

Afin de permettre une analyse plus fine de la répartition des revenus des salariés intermittents, il a été opéré le croisement de ces données avec le niveau de rémunérations dans la branche des salariés. Le but de ce travail est de pouvoir distinguer les salariés très occasionnels du secteur de ceux ayant une certaine « fidélité » dans la branche avec des revenus notables.

Nous pouvons identifier trois typologies de personnes :

- 1- Les intermittents pouvant être considérés comme les professionnels « fidèles » du secteur. Ce sont les intermittents ayant une activité significative dans le secteur (plus de 10 000 euros de revenus du travail annuels) et ayant plus de 50% de leur activité émanant des entreprises de la production audiovisuelle au sein du spectacle enregistré (couleur verte)
- 2- Les occasionnels du spectacle enregistré en général. Ils ont plus de 50% de leur activité issue de la production audiovisuelle et ont des revenus annuels bruts inférieurs à 10 000 euros (couleur jaune)
- 3- Les professionnels du spectacle enregistré qui ont fait des apparitions dans la production audiovisuelle mais qui n'en ont pas tiré leur principale source de revenus (couleur bleue)

Tableau : répartition des salariés en fonction de la source et du niveau des revenus

En unité

Ensemble du champ	Moins de 1 000 euros	De 1 000 à 4 999 euros	De 5 000 à 9 999 euros	De 10 000 à 19 999 euros	20 000 euros et plus
HOMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	673	757	168	52	6
De 25 à 50%	173	490	359	302	83
De 50 à 75%	88	366	257	394	339
De 75 à 100%	2 268	2 450	1 491	2 087	3 420
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	985	553	52	4	-
De 25 à 50%	393	639	234	82	3
De 50% à 75%	251	571	307	192	41
De 75% à 100%	4 081	3 556	1 906	1 913	1 123
Artistes intermittents					
Moins de 25%	979	272	59	25	3
De 25 à 50%	745	259	59	43	19
De 50% à 75%	680	396	80	59	58
De 75% à 100%	14 202	1 739	365	220	285
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	247	239	54	13	-
De 25 à 50%	74	177	121	83	19
De 50% à 75%	40	146	91	146	89
De 75% à 100%	1 747	1 501	917	1 187	1 768
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	408	230	13	-	-
De 25 à 50%	178	259	90	20	3
De 50% à 75%	108	263	138	89	10
De 75% à 100%	2 584	2 262	1 280	1 428	801
Artistes intermittents					
Moins de 25%	731	180	31	11	-
De 25 à 50%	562	179	42	24	13
De 50% à 75%	489	249	47	40	37
De 75% à 100%	11 131	1 097	236	147	213

En %

Ensemble du champ	Moins de 1 000 euros	De 1 000 à 4 999 euros	De 5 000 à 9 999 euros	De 10 000 à 19 999 euros	Plus de 20 000 euros
HOMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	21%	19%	7%	2%	0%
De 25 à 50%	5%	12%	16%	11%	2%
De 50 à 75%	3%	9%	11%	14%	9%
De 75 à 100%	71%	60%	66%	74%	89%
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	17%	10%	2%	0%	0%
De 25 à 50%	7%	12%	9%	4%	0%
De 50% à 75%	4%	11%	12%	9%	4%
De 75% à 100%	71%	67%	76%	87%	96%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	6%	10%	10%	7%	1%
De 25 à 50%	4%	10%	10%	12%	5%
De 50% à 75%	4%	15%	14%	17%	16%
De 75% à 100%	86%	65%	65%	63%	78%
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	12%	12%	5%	1%	0%
De 25 à 50%	4%	9%	10%	6%	1%
De 50% à 75%	2%	7%	8%	10%	5%
De 75% à 100%	83%	73%	78%	83%	94%
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	12%	8%	1%	0%	0%
De 25 à 50%	5%	9%	6%	1%	0%
De 50% à 75%	3%	9%	9%	6%	1%
De 75% à 100%	79%	75%	84%	93%	98%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	6%	11%	9%	5%	0%
De 25 à 50%	4%	10%	12%	11%	5%
De 50% à 75%	4%	15%	13%	18%	14%
De 75% à 100%	86%	64%	66%	66%	81%

Source : service étude Audiens, 2017

Il peut être constaté de ces tableaux que sur les 77 000 intermittents de la branche, seuls 16 086 ont une activité suffisamment importante pour être considéré comme des collaborateurs fidèles et vivants de revenus tirés de la branche.

En synthèse, ce qu'il faut retenir de cette partie :

- **Sur l'ensemble de la branche, les entreprises ont distribué plus de 919 Millions d'euros de masse salariale.**
- **La population des intermittents du spectacle a perçu 61% de cette masse salariale. Les femmes ont collecté 39% des rémunérations.**
- **Les salariés permanents ont collecté 361 Millions d'euros de masse salariale.**
- **Les cadres permanents disposent de 87% de ces sommes.**
- **Le salaire moyen des permanents est, en 2015, de 53 599 euros pour les hommes et de 44 052 euros pour les femmes.**
- **Les salariés intermittents du spectacle ont collecté 557 Millions d'euros de masse salariale.**
- **Les cadres intermittents collectent 56% des masses salariales, les techniciens 29% et les artistes 15%.**

Remerciements

L'AFPF, le SATEV, le SPI, le SPECT et l'USPA tiennent à remercier le Groupe Audiens et M. Patrick Bézier, Directeur Général, pour l'aide fourni lors de la rédaction de ce document.

Plus particulièrement, nous remercions M. Philippe Degardin, Responsable du pilotage et des statistiques, et Mme Carole Perraut, son adjointe, qui ont été particulièrement sollicités et disponibles.